



entrée

Généralités :

accueil
Présentation de l'espèce
Les maladies du pigeon
Histoire du pigeonnier
Histoire du pigeon voyageur
Prolifération des pigeons de ville
Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares
- méthodes douces
- l'azacholestérol
- législation

Le pigeonnier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne
- avantages et inconvénients
- aspects financiers
- aspects pratiques

quelques photos de pigeonniers :

- Boulogne-Billancourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bobigny
- Chatillon
- Clamart
- Meudon
- Montrouge
- Paris
- Fontenay-sous-Bois
- Puteaux
- Sénat Paris
- en région parisienne
- en France, à l'étranger

pétition(s) en ligne

livre d'or - vos commentaires

poster un commentaire au livre d'or

MASSACRES DE PIGEONS à Toulouse et ses environs

I - TOULOUSE et ses cages-pièges

La SACPA de Toulouse
Photos de cages-pièges à Toulouse
Articles de presse
Actualité
Vidéo FR3 Midi-Pyrénées 12/13

La SACPA de Toulouse

Pour la SACPA [voir aussi ici](#)

Beaucoup de villes de la région chargent cette entreprise de capturer et d'euthanasier les pigeons. Les euthanasies s'effectuent depuis novembre 2006 dans de nouveaux locaux situés à : Bonrepos-sur-Aussonnelle 31470.

Procédé : caisson à CO2 qui réceptionne directement les cages où sont situés les animaux à euthanasier. 20 000 à 30 000 pigeons/an seraient tués par la SACPA de Toulouse. Une bouteille de **CO2** (gaz comprimé liquide comme nos bouteilles de butagaz) alimente le **caisson** par un flexible. Un détendeur et un débitre sont intercalés pour réchauffer le gaz qui est envoyé pur (concentr >95 %). Ce procédé fait **beaucoup souffrir** les oiseaux qui suffoquent. D'après nos renseignements et quelques témoignages les pigeons sont transportés vers leur lieu d'abattage au moyen d'une camionnette non ventilée. Cela reste à confirmer.

Animaux tués : pigeons biset de ville, ragondins et quelques pies.

LES CAGES PIÈGES

Il en existe de toutes les tailles et elles sont généralement cachées du public (sur les toits, terrasses, etc.). Elles sont relevées soit 2 fois par semaine (Toulouse et sa banlieue) ou une fois tous les quinze jours pour les lieux éloignés comme Montauban. De l'eau et des graines sont placées à l'intérieur. Elles peuvent contenir, au moment du ramassage jusqu'à plus de 60 oiseaux. Parfois on y trouve enfermées des tourterelles qui peuvent être tuées par les pigeons (selon certains témoins, mais ce n'est pas encore vérifié). Le personnel a consigne de les relâcher. Des témoins ont rapporté avoir vu des pigeons morts de soif (cages en plein soleil).

Voir plus bas la preuve, en photo, que d'autres espèces peuvent être piégées. Il est interdit de capturer ainsi les tourterelles turques (*Streptopelia decaocto*) qui sont des oiseaux sauvages européens protégés par la **directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages**, seule la chasse étant autorisée en période d'ouverture pour cette espèce.

Il semble que parfois des moineaux entrant pour grappiller les graines ne puissent plus sortir. Or cet animal sauvage est une espèce protégée dans notre législation nationale et donc on ne peut le capturer ni le tuer

En fait ces cages-pièges ne sont pas assez sélectives.

Photos de cages-pièges à Toulouse

À Toulouse on n'aime pas les pigeons. C'est pourquoi la ville a chargé la **SACPA** d'éliminer les pigeons de la ville. La municipalité a placé dans certains endroits stratégiques, parfois en vu du public, des cages-pièges pour capturer ses pigeons biset de ville. Les pigeons sont destinés à être gazés.

La ville capturerait ainsi chaque année de 20 à 30 000 pigeons.

Cage-piège au Jardin des Plantes de Toulouse

BIEN très bien surveillé. Là où tous les enfants viennent nourrir les oiseaux...



cage installée sur le toit
le 07/03/2014



Photos au Tri des Sept Deniers

Cage de 16 m2, le plus grand modèle (d'autres existent ailleurs de 6, 8, et 12 m2)
Avec 110 pigeons dont un mort. Ramassés une fois par semaine et pas protégée du soleil (brandes déchirées).



Tri des Sept Deniers
cliquez sur l'image



PIGEON MORT
cliquez sur l'image



entrées non sélectives
d'autres espèces d'oiseaux peuvent se trouver piégées
cliquez sur l'image



vue d'ensemble



plus près



pigeon mort par manque d'eau?
cliquez sur l'image



les pigeons attendent le prochain ramassage pour être gazés
cliquez sur l'image



massacres d'oiseaux à Toulouse
cliquez sur l'image

Photos rue des pâquerettes

Je subis depuis plusieurs semaines la présence d'une cage piège sous mon balcon, avec des pigeons qui se font prendre en grand nombre.

La cage n'est parfois pas prélevée pendant 10 à 15 jours, c'est lamentable de voir les conditions d'emprisonnement de ces pigeons dans un environnement souillé, sans parler de l'alimentation et de l'eau qui semblent faire défaut! Dans quel monde vivons nous ???

Je vous assure qu'il est fort désagréable d'avoir ce triste spectacle sous les yeux depuis près de 3 mois...



cage installée sur le toit de garages
cliquez sur l'image



agrandissement
cliquez sur l'image

Photos au Grand Ramier

Très verdoyant, plein de passereaux, près des zones protégées sur la Garonne, fréquentées par les ornithologues de Nature et Midi Pyrénées : une cage de 8 m², avec une soixantaine de pigeons, une jeune tourterelle turque prostrée et deux moineaux épuisés.



un moineau semble piégé - la tourterelle, elle, ne peut sortir
cliquez sur l'image



encore un moineau
cliquez sur l'image



La tourterelle prisonnière
cliquez sur l'image



vue d'ensemble



entrée des lieux où ont été prises les photos du Grand Ramier



agrandissement du moineau
cliquez sur l'image



ce moineau qui est une espèce protégée
cliquez sur l'image



il ne semble pas pouvoir sortir
cliquez sur l'image



VIDEO du moineau prisonnier
cliquez sur l'image

Photos diverses



Jardin Royal dans le centre de Toulouse



une terrasse de la cité Roguet, visible des immeubles d'en face
et depuis l'avenue Étienne-Billières

Articles de presse

Pigeons : une plainte déposée contre la mairie

France Bleu Toulouse , le Samedi 2 mai 2015

A CONSULTER

le reportage du samedi 2 mai 2015

Pigeons : une plainte déposée contre la mairie

La Dépêche du Midi - Publié le 28/04/2015

A CONSULTER

l'article du 28/04/2015 en pdf

Le casse-fête des pigeons à Toulouse

La Dépêche du Midi - Publié le 28/08/2014

A Toulouse des milliers de pigeons sont tués chaque année et des centaines sont stérilisés. Les associations réclament des pigeonniers, la mairie a entamé une réflexion.

Les «anti» leur volent dans les plumes, les «pro» les couvent. En matière de pigeon, chacun à son avis : «rats volants» ou «cousin de la colombe symbole de la paix». N'étant considéré par la loi ni comme un animal domestique, ni comme un nuisible et ni comme une espèce protégée, le pigeon se trouve dans un vide juridique, et occupe l'espace urbain... C'est à la municipalité de réguler la population et de jongler entre les plaintes des Toulousains et le respect de la biodiversité. La méthode ? Si la nuisance est avérée — fientes à l'appui — des cages sont disposées et les pigeons capturés. Dix milles sont ainsi pris dans les filets de la société Sacpa. Sur les dix mille attrapés, neuf mille sont gazés et mille sont stérilisés et bagués. Françoise Roncato, élue en charge de l'animal dans la ville explique : «Le but est de réguler la population, pas de l'exterminer. L'animal a sa place dans la ville.» Et pour se rendre compte des méthodes utilisées par la Sacpa, l'élue souhaite visiter la Sacpa courant septembre. «Une grande réflexion est engagée, poursuit Françoise Roncato. Début juillet, nous avons rencontré plusieurs représentants d'association de protection des oiseaux». Brigitte Marquet, présidente et fondatrice de l'Ambassade des pigeons s'est déplacée de Paris pour apporter des solutions alternatives à la mairie : «Mme Roncato semble avoir été attentive à nos propositions. Les services de la mairie sont influencés par les entreprises qui veulent gagner de l'argent». Et elle de décrire : «Les outils et les méthodes sont agréés par le ministère de l'environnement, mais les lois sont là pour évoluer. Le gazage peut durer jusqu'à 3 minutes, les stérilisations sont faites par des techniciens, non par des vétérinaires, et sans anesthésie. Tout ça ne résout rien et perpétue des méthodes du Moyen âge». Marie-Pierre Capdevielle, qui défend avec ferveur la cause des pigeons à Toulouse était présente lors de l'entrevue : «Quand on voit la saleté de nos rues, le pigeon n'y est pas pour grand chose, et le service d'hygiène ferait mieux de punir les auteurs de toutes les salissures de notre ville. Le nouveau maire semble favorable comme il me l'a écrit aux méthodes contraceptives, ce que refusait M. Cohen. Nous voulons pour commencer un pigeonnier contraceptif (œufs claqués ndlr) ou une action de stérilisation par quartier, et non gérée par une entreprise privée». Pour contrôler la prolifération des pigeons dans le quartier de la Reynerie, en 2013, l'ancienne mairie avait réhabilité le pigeonnier qui n'aurait qu'une «fonction de régulation marginale, il ne remplit pas sa fonction» selon Françoise Roncato. Pour Brigitte Marquet, les pigeonniers sont la solution : «cela permettrait de circonscrire les fientes, et cela ne coûte pas si cher. L'entretien pourrait se faire par des gens en insertion ou des seniors. Nous demandons à la mairie, pendant le temps de la réflexion et jusqu'à notre prochain rendez-vous en janvier, de faire un geste de bonne volonté et de suspendre les captures». La mairie n'a à ce jour pris aucun engagement. Françoise Roncato conclut : «J'entends ce qui a été proposé, des réflexions sont à l'étude, mais il n'y aura pas des pigeonniers à outrance à Toulouse.»

www.ambassadedespigeons.com

Repères

Le chiffre : 10 000

pigeons : Capturés cette année. Dans le cadre de la politique de régulation de la population des pigeons dans la Ville rose, la SACPA, société sous convention avec la mairie, a capturé 10 000 pigeons (contre 33 000 il y a 20 ans). Sur ce nombre, 9 000 ont été tués et 1 000 ont été stérilisés. L'ablation des gonades (organes génitaux des pigeons) coûte 44 euros par animaux aux contribuables. Trois cents plaintes ont été déposées en mairie afin de signaler des nuisances liées aux pigeons.

Ch. D.



Une quinzaine de cages de capture sont réparties à Toulouse. Elles sont dénoncées par les associations : «j'y ai vu des moineaux qui sont une espèce protégée, mais certains y ont vu des faucons» /Photo DDM, archives.

Étourneaux : le retour des voisins gênants

À cette période de l'année, les étourneaux migrants des sédentaires. Entre Toulousains et volatiles, la cohabitation n'est pas toujours simple. Nuées d'oiseaux dans le ciel, «ruche piaillante» dans les arbres, les étourneaux occupent la ville./

Les étourneaux, le retour ! Petits cris et gros dégâts, aussi... Passée la période de nidation et de reproduction, ces petits oiseaux se rassemblent et cherchent leur dortoir pour l'hiver. «Certains étourneaux, comme ceux à Toulouse sont sédentaires, explique Pierre Dalous, conservateur du muséum. Mais à partir d'août, les étourneaux d'Europe de l'Est et de Russie prennent leurs quartiers d'hiver dans nos régions». «L'idée c'est d'éviter les trop grands dortoirs, développe Jean Ramière, ornithologue au sein de l'association Nature Midi-Pyrénées. On en trouve beaucoup sur l'îlot protégé situé sous le pont Saint-Michel. Là, ils sont tranquilles et ne gênent personne.» À l'abri des prédateurs, en centre-ville, ces essaims d'oiseaux cherchent des arbres où passer leur nuit. Quand ils les ont trouvés, les ennuis commencent pour leurs voisins les humains.

Fusées et cris de prédateurs

Après avoir reçu une plainte de riverain, les agents du service communal d'hygiène et de santé font un constat. Fiente sur les voitures, bruits incessants la nuit, en cas de fortes nuisances, une campagne d'effarouchement est lancée. L'objectif ? Effrayer les oiseaux pour les inciter à changer de dortoir. La méthode ? Le protocole inventé par les ingénieurs de l'INRA. Après avoir informé le voisinage et les services de police de l'opération, les agents vont en début de nuit et au petit matin réveiller la colonie. Durant trois à quatre soirs consécutifs, à grand renfort de fusées crépitantes et sifflantes les oiseaux sont chassés de leur dortoir. La méthode INRA a pensé à tout ! L'enregistrement du cri du geai participe à faire fuir les volatiles. En effet, dans la nature, le geai fait office de guet. En cas de danger, il pousse un cri d'alerte reconnaissable et interprété comme tel par les autres oiseaux. L'inconvénient du procédé est que les groupes d'étourneaux migrent dans les communes alentours. Le problème n'est donc parfois que déplacé.

La seule méthode vraiment efficace, selon les spécialistes, est la présence de prédateurs. Les chats, les faucons crécerelle ou l'épervier sont très friands des étourneaux. Idem pour le faucon pèlerin, et cela tombe à pic, de temps en temps, il y en a un qui niche dans la basilique Saint-Sernin.

Les pigeons de la discorde

Des noirs, des mouchetés, des roux, des blancs, des pigeons, il y en a de toutes les couleurs et dans tous les endroits. De façon empirique, Jean Ramière, ornithologue, estime qu'en certains lieux de la ville ils auraient diminuée de 20 % : «Ils ont un potentiel de dérangement plus important que les étourneaux, notamment à cause de leur caractère peu farouche. Suite à la politique de capture et de stérilisation de la Ville, la concentration est moins importante qu'avant». Cette politique de régulation de la population des pigeons est régulièrement l'objet de vifs débats entre la Ville et les associations de protection des animaux. Faut-il tuer les pigeons ? Les stériliser ? Les laisser tranquilles ? Quid de la ligne de conduite adoptée par le Capitole ? En vacances jusqu'à la mi-août, Françoise Roncato, adjointe déléguée aux animaux dans la ville a demandé aux services municipaux de ne pas détailler les modalités de la régulation menée par la ville à La Dépêche du Midi.

«La vraie question est pourquoi chasser les étourneaux ? Si on veut garder de la nature en ville, il faut les accepter ou leur donner des endroits où se regrouper.»

Jean Ramière, ornithologue à Nature Midi-Pyrénées

Le chiffre : 4

campagnes d'effarouchement : En 2013, à Toulouse. Lorsque des nuisances dues au dortoir des étourneaux sont signalées et constatées, la municipalité intervient. En 2013, des campagnes d'effarouchement ont eu lieu à Compans-Cafarelli, à Empalot, à Héraclès et quai de la Daurade.

Toulouse : mise en place d'un pigeonnier pour « éviter la multiplication des pigeons »

Source : Toulouse infos

Publié le 26-04-2013

Ce jeudi, Jean-Michel Fabre, adjoint en charge de la politique animale, a inauguré l'ouverture d'un pigeonnier à la Reynerie. Un nouvel outil pour la mairie afin de gérer la population de pigeons à Toulouse, difficile à estimer mais qui se compterait en dizaines de milliers.

« L'intérêt est de fixer la population de pigeons, de savoir où ils sont et d'éviter leur multiplication », assure Jean-Michel Fabre. Le pigeonnier de la Reynerie retrouve donc sa fonction historique. La première étape a été de capturer et d'y installer cinquante pigeons. L'objectif est désormais que les pigeons (240 au maximum) investissent les lieux et s'y reproduisent. « Ainsi on pourra éviter la multiplication en claquant les œufs, c'est-à-dire en les secouant », précise Jean-Luc Fernandez, chargé à la mairie de la régulation des populations animales dites sauvages.

« Le problème avec le pigeon, c'est qu'il n'est pas classé, ni comme nuisible, ni comme espèce protégée, explique Jean-Luc Fernandez. C'est donc la responsabilité du maire de le gérer ».

Pour Jean-Michel Fabre, ce membre à part entière de notre environnement « se situe entre le chien et le rat. Pour la plupart des gens, ce n'est pas un nuisible mais il apporte un certain nombre de nuisances (fientes, maladies comme la salmonellose ou la psittacose), pour d'autres, notamment les personnes âgées, c'est presque un animal de compagnie qu'on va nourrir quotidiennement ».

Un animal de compagnie qui est tout de même à l'origine de près de 300 plaintes par an à Toulouse.

Mais avant de réintégrer le pigeonnier au paysage urbain, on faisait comment ? « On capture presque 10 000 pigeons par an, développe l'adjoint. Environ 2 000 sont stérilisés, bagués puis relâchés. 8 000, les porteurs de maladies, sont euthanasiés ». Le second outil : l'utilisation de fils de fer électrifiés pour empêcher les pigeons d'aller à tel ou tel endroit. « Une lutte sans fin, affirme Régis Godec. Ça déplace juste le problème. Ce pigeonnier est une bonne nouvelle. C'est un mode de gestion plus humain que l'élimination et qui permet de garder une population au même endroit ».

La méthode permet donc la stabilisation, tant au niveau géographique qu'au niveau quantitatif. Et si elle ne se substitue pas aux outils que sont l'euthanasie et la protection de bâtiments, elle a fait ses preuves, notamment à Paris.

Couvée unique pour les pigeons

Source : **20 Minutes**
Publié le 26-04-2013

biodiversité Un pigeonnier stérilisateur s'ouvre

Ca roucoule au pigeonnier de la Reynerie. Enfermés depuis sept semaines avec le gîte et le couvert, les premiers couples de volatiles se sont formés et ont donné naissance à leur progéniture. Peut-être pour la dernière fois. Car la réouverture de ce bâtiment n'a pas vocation à multiplier la population colombine. Au contraire.

Réduire l'euthanasie

«L'idée est de les fixer là une centaine de couple pour qu'ils s'installent dans leur petit T2. Et au fur et à mesure, les œufs seront secoués, et donc stérilisés, pour éviter de nouvelles naissances», explique avec humour Jean-Michel Fabre, adjoint au maire en charge de l'animal dans la ville. Si on ne tuait pas dans l'œuf ce que certains considèrent comme un fléau, d'ici à un an leur nombre aura été multiplié par cinq, pour atteindre un millier de pigeons. L'élu estime à près de 50 000 leur nombre dans les rues de la Ville rose. Leur fiente étant une nuisance, chaque année, près de 10 000 d'entre eux sont attrapés. Environ 2 000 sont stérilisés, bagués puis relâchés. Les autres n'ont pas cette chance. Une méthode mal vue des associations de défense des animaux. «Il faut essayer de réguler plutôt que d'euthanasier. Nous recevons des plaintes d'habitants qui s'opposent aux techniques utilisées pour les captures», avance une membre de la SPA toulousaine. Elles atterrissent sur le bureau de Jean-Michel Fabre qui en reçoit aussi près de 300 chaque année pour nuisances. Il espère que cette expérimentation fera ses preuves. Elle sera doublée par l'installation d'un pigeonnier du côté du Grand Rond. Et si cela marche, 6 à 7 des vieux pigeonniers reprendront du service.

Béatrice Colin



Couvée unique pour les pigeons F. Scheiber/20 Minutes

Le casse-tête de la prolifération des pigeons

Source : **La Dépêche du Midi**
Publié le 26-04-2013

La mairie de Toulouse vient de réhabiliter le pigeonnier de la Reynerie, près du lac. Objectif : réguler la population de ces oiseaux et contrôler les naissances.

Vous en avez ras-le-bol des pigeons qui pullulent dans la Ville rose ? La mairie a peut-être trouvé la solution. L'adjoint en charge de la politique animale Jean-Michel Fabre a inauguré hier matin le pigeonnier de la Reynerie, place Abbal. Après des mois de travaux pour le réhabiliter, ce patrimoine historique peut désormais abriter jusqu'à 240 pigeons. En attendant que la pension affiche complet, une cinquantaine de volatiles ont déjà occupé les lieux pendant 6 semaines et ont retrouvé leur liberté hier. «Maintenant qu'ils ont été habitués à ce logement, on espère qu'ils y reviendront au lieu de circuler dans toute la ville», déclare Jean-Michel Fabre. Ca nous permettra alors de réguler cette population». Autre objectif : limiter la reproduction en «claquant» les œufs qui seront retrouvés dans le pigeonnier. «Sans ça, cette cinquantaine d'oiseaux pourraient engendrer 1 000 petits en un an» commente l'adjoint.

Nouvelle technique pour lutter contre la prolifération

Avec ce nouveau procédé, la mairie espère contenir la prolifération de ces dizaines de milliers d'oiseaux, un chiffre qui frôlerait les 50 000. «À force nous avons tout essayé, avoue Jean-Michel Fabre. Jusque-là nous privilégions la capture, près de 10 000 individus l'an dernier. 2 000 ont été stérilisés, bagués puis relâchés mais les autres ont dû être euthanasiés». En dernier recours, la mairie envisage de recourir à des faucons pour des tentatives d'effarouchement. «C'est utile pour des endroits où le reste ne marche pas, comme pour l'Église Saint Sernin par exemple. Mais on trouve assez peu de professionnels».

L'association de défense des animaux a salué cette décision : «Nous pensons que c'est une bonne solution à ce problème qui permet d'un côté de ne plus euthanasier les pigeons et de l'autre de satisfaire les riverains mécontents de leur présence». L'association attend maintenant de voir quel sera le résultat de cette expérience et si elle s'avère concluante, elle espère d'autres pigeonniers plus en centre ville, «où ils sont encore plus présents». Justement, pour tester ce procédé, un second pigeonnier, construit de toutes pièces cette fois, va voir le jour au Grand Rond et accueillera près de 50 oiseaux

La situation s'arrange pour les habitants du Tintoret

En juillet 2011, les habitants du bloc d'immeuble Le Tintoret, dans le quartier de Bellefontaine, exprimaient leur ras-le-bol dans nos colonnes. Ils déploraient le nombre toujours plus grandissant de pigeon près de leurs logements qui, au-delà des salissures, «dégradaient aussi les installations comme les antennes TV»*. Aujourd'hui, deux ans après, la présidente du collectif des locataires observe du mieux : «Maintenant la situation s'est beaucoup améliorée, on voit que la mairie a fait des efforts et ça se ressent» se réjouit Silvia Garcia. Dans le quartier, une véritable campagne a été menée par le collectif pour sensibiliser la population : «On a demandé à ce que le pain dur ne soit plus distribué aux pigeons qui se jettent dessus et restent ici. Ca a bien fonctionné, aujourd'hui seuls les moineaux mangent ce pain !». Désormais Silvia Garcia espère qu'à l'image de la Reynerie, le pigeonnier de Bellefontaine sera lui aussi réhabilité.

* Editions du 26 juillet 2011

Le chiffre : 50 000

pigeons - estimés à Toulouse. Si le chiffre est difficile à évaluer et estimé à plusieurs milliers de volatiles, Jean-Michel Fabre avance le chiffre de 50 000 pigeons vivant dans la ville rose, soit autant de chiens et pratiquement de chats. «C'est impressionnant, commente Clémence, une riveraine. Ca ne m'étonne pas, quand on se rend place du Capitole, ils sont partout !».

«Sans contrôle, cinquante pigeons pourraient engendrer 1000 petits par an»

Jean-Michel Fabre, adjoint en charge de la politique animale

Manon Soucasse



Le pigeonnier de la Reynerie permettra de réguler la population de ces volatiles mais aussi de limiter la prolifération en tuant les œufs./ Photo DDM Nathalie Saint-Affre

Toulouse inaugure des "appartements" pour pigeons

Source : [Metro](#)

Publié le 25-04-2013

ENVIRONNEMENT – Le pigeonnier de La Reynerie a été remis en service après des travaux de restauration. La mairie espère ainsi réguler la population des pigeons.

La mairie de Toulouse veut réguler la population des pigeons. En inaugurant hier le pigeonnier de La Reynerie, la municipalité a lancé un nouveau dispositif afin de contrôler la population colombine sur la Ville rose. "Ce sont des T2 pouvant accueillir 240 oiseaux, explique un brin amusé Jean-Michel Fabre, conseiller municipal en charge de la démocratie locale et de la citoyenneté. En les fixant dans un lieu connu, on sait où ils sont et on évite qu'ils se reproduisent". Sur la Ville rose, on estime à 50 000 le nombre de pigeons : autant que la population canine et féline.

"Claquer les œufs"

Chaque année, 1 000 sont capturés : 200 sont bagués, stérilisés et relâchés, les autres sont euthanasiés. "Il faut arriver à stabiliser cette population, car cela pose des problèmes de propreté et d'hygiène", ajoute l' élu qui estime que chaque année il reçoit à peu près 300 plaintes de riverains se plaignant de dégâts causés par les volatiles. "Mais je reçois autant de courriers demandant de les protéger", sourit Jean-Michel Fabre.

D'où cette solution d'habitat qui permet de contrôler les effectifs sans avoir à les éradiquer. Régulièrement deux agents municipaux dédiés à leur surveillance monteront dans le pigeonnier pour "claquer" les œufs. En les secouant ils empêchent ainsi la naissance du pigeon. À terme, la mairie souhaiterait remettre en service d'autres pigeonniers aux quatre coins de la ville. "Mais sur les neuf recensés, six sont situés près d'habitations donc on va opter pour la solution du pigeonnier "mobile"", explique Corinne Place, responsable du service "Désinfection/Dératisation/Désinsectisation" à la mairie. Le prochain devrait être installé dans le jardin du Grand Rond. Afin que les pigeons puissent roucouler en paix.

Le pigeonnier de La Reynerie abrite 240 pigeons Photo : Ph.F/Metro

Les pigeons s'installent à la Reynerie

Source : La Voix du Midi

Publié le 21/02/2013

Mais leur surpopulation dans les villes pose de sérieux soucis, notamment en termes sanitaires.

Ils sont en effet porteurs de germes de maladies propres aux pigeons, mais peuvent aussi véhiculer certains pathogènes communs à l'Homme. Leurs fientes, acides, dégradent les monuments et sont porteuses d'allergènes qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les populations sensibles.

ANIMAUX EN VILLE

Les pigeons s'installent à la Reynerie

Le programme de régulation des pigeons à Toulouse franchit une nouvelle étape ces jours-ci, avec l'ouverture d'un 1^{er} pigeonnier.

Nuisibles, les pigeons ? Pas nécessairement. Mais leur surpopulation dans les villes pose de sérieux soucis, notamment en termes sanitaires. Ils sont en effet porteurs de germes de maladies propres aux pigeons, mais peuvent aussi véhiculer certains pathogènes communs à l'Homme. Leurs fientes, acides, dégradent les monuments et sont porteuses d'allergènes qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les populations sensibles. Sans parler des nuisances sonores et odorantes avec des pigeons qui se nichent dans chaque recoin des constructions toulousaines... Pour autant, le pigeon a sa place

développe les populations à des endroits indésirés, souvent près des habitations. » Ajoutez à cela une reproduction rapide – un couple de pigeons produit 6 à 7 nichées de 2 pigeonneaux par an, capables de se reproduire dès l'âge de 4 à 6 mois – et la situation peut vite dégénérer. En 2012, 207 plaintes liées à la prolifération de ces oiseaux ont ainsi été enregistrées à Toulouse...

Un pigeonnier pour contrôler les naissances

S'il est difficile d'estimer la population exacte de pigeons vivant dans la Ville rose, le nombre de spécimens capturés par les services municipaux est éloquent : entre 9 000 et 10 000 chaque



Installé au bord du lac de la Reynerie, ce pigeonnier traditionnel va bientôt abriter de nouveaux habitants.

cise Jean-François Fontenneau. Une partie des pigeons vivant déjà autour du lac devrait suivre le mouvement et investir le pigeonnier, qui pourra accueillir jusqu'à 200 oiseaux, limitant au passage les « installations sauvages » dans les maisons et immeubles.

Bientôt en centre-ville

Cette technique du pigeonnier, déjà mise en place dans d'autres villes comme Paris, devrait rapidement s'étendre à Toulouse. Dans le courant de l'année 2013, une autre expérience va être menée, en centre-ville cette fois. « Nous projetons d'installer bientôt un pigeonnier neuf, en bois, dans le secteur du Grand-Rond qui connaît pas mal de nuisances », avance Jean-Michel Fabre. Une fois que l'emplacement sera défini, dans le respect des règles d'urbanisme, cet abri pourra accueillir jusqu'à 50 oiseaux. « C'est un test qui nous permettra d'observer le fonctionnement du pigeonnier en milieu purement urbain », poursuit l'Élu.

Si ce test est concluant, d'autres abris en bois pourraient éclore dans les quartiers toulousains. Sur la dizaine de pigeonniers historiques que compte la ville, certains pourraient aussi à nouveau héberger des colonies...

DELPHINE RUSSELL

Plusieurs pigeonniers en bois pourraient à terme fleurir dans les quartiers

dans l'écosystème, et sa présence historique dans les villes, et notamment à Toulouse, fait qu'il reste apprécié d'une partie de la population qui, irrésistiblement, ne peut s'empêcher de le nourrir. « Et cela fait partie du problème ! », s'exclame Jean-Michel Fabre, adjoint au maire chargé de l'animal dans la ville. À Toulouse, le nourrissage des pigeons est interdit en il faut

année. « 1500 à 2000 d'entre eux, le plus en forme, sont stérilisés, bagués puis relâchés, précise Jean-François Fontenneau, de la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) qui travaille en lien avec la municipalité sur la régulation des pigeons. Les autres, mal en point ou malades, sont euthanasiés. »

de la prolifération de l'espèce, lancé il y a 10 ans, doit franchir ces jours-ci une nouvelle étape, avec l'installation dans le pigeonnier de la Reynerie d'une colonie de ces volatiles.

Celui-ci, dont l'état intérieur a été réaménagé pour accueillir des nichées, est en ordre de marche depuis fin 2012. Courant janvier, 40 pigeons ont été sélectionnés

capture de 400 spécimens, et placés en quarantaine en volière. « D'ici quelques jours, ils vont être amenés dans le pigeonnier de la Reynerie : ils y seront enfermés et nourris pendant 5 à 6 semaines, le temps d'avoir des naissances », décrit Jean-Michel Fabre. Ils seront ensuite bagués – aux couleurs du Stade toulousain, s'il vous plaît ! – avant l'ouverture

pris l'habitude d'y vivre, et continueront d'y pondre leurs œufs », poursuit l'adjoint. L'idée sera alors de procéder à une régulation des naissances – et par conséquent, de la population – en stérilisant les œufs. « On a opté pour le secouage des œufs, avec un passage une fois par semaine, méthode qui évite l'utilisation de produits nocifs pour les

Du Dr Marie-Pierre Capdevielle

à Madame Sonia Ruiz,
Adjointe au Maire de Toulouse
Déléguée au tourisme
Présidente de l'Office de Tourisme de la ville de Toulouse

Chère Sonia,

Voici notre réaction à l'article de La voix du midi que vous m'avez envoyé, au sujet des pigeons.

Nous redemandons à la maire de Toulouse, comme nous l'avons demandé il y a 3 ans maintenant à la mairie, moi et toutes les associations que je représentais, quels sont les cas de maladies effectivement transmises par les pigeons sur la ville de Toulouse depuis 30 ans (et chez les chasseurs???), alors que ces OISEAUX, et non "volatiles", étaient là bien avant nous, et en bien plus grand nombre qu'aujourd'hui, depuis des décennies, sans aucune épidémie liée leur présence, le risque d'alvéolite allergique qui n'existe que pour les éleveurs ou colomphiles est brandi encore comme une menace sur la ville, les nuisances "sonores et odorantes", c'est à croire qu'on vit dans une ville silencieuse (hormis les balayuses qui passent et repassent à l'aube en faisant vibrer l'air et les fondations) et propre (quand on voit l'état des rues souillées par les habitants et de leurs poubelles, il y a de quoi rire), sans compter qu'encore une fois on nie la réalité du remplacement d'une espèce anéantie par une autre forcément plus bruyante, salissante, et forcément plus pathogène, parce qu'avec les pigeons... on ne remplit pas nos salles d'attente comme le font les crachats et autres humeurs allégrement rejetés sur les trottoirs, sans que l'autorité ne rappelle la loi aux citoyens, dont le mode d'affirmation du Moi passe maintenant par des déjections publiques.

Détruire une espèce, qui sera remplacée par d'autres espèces, à détruire encore ! Que ne sommes-nous dans la ville de Cologne, où les habitants nourrissent librement les pigeons et les perruches qui font partie désormais de la ville !

207 plaintes sur 1 218 166 habitants du grand Toulouse??... et combien de plaintes contre les cages pièges qui scandalisent nos concitoyens QUAND ILS PEUVENT les voir ?

Sur 9 à 10 000 pigeons capturés par la SACPA, ceux qui ne sont pas bagués "sont mal en point ou malades", soit 8000 d'entre eux donc, sur 10 000; ah bon, nous voudrions avoir l'avis de l'école vétérinaire... et sont "euthanasiés"; pourquoi cet euphémisme?? pourquoi ne pas dire gazés?? ou un vétérinaire n'euthanasie pas en gazant... Nous avons réclamé il y a 3 ans le double des contrats avec la SACPA, aucune réponse, le double des certificats des services vétérinaires (ça ne risque pas, ils nous ont assuré ne pas intervenir), le double de la procédure exacte des stérilisations, qui sont en réalité opérées sans anesthésie, car nous savons comment on anesthésie un oiseau, nous voudrions avoir le protocole exact de la SACPA, qui a refusé l'entrée de ses locaux à FR3, il y a 3 ans... le montant de ces contrats, que la mairie a reconduits jusqu'en 2015... toujours rien, nous voudrions savoir aussi combien a coûté l'emballage "artistique" de l'été 2010 dans du plastique de 80 platanes du canal, sur toute leur hauteur, piégeant vivantes toutes les espèces y nichant... et pourtant, il ne s'agissait pas de pigeons ! La mairie a dilapidé l'argent des citoyens pour ce genre de délire médiocre mais surtout tueur, de la faune et de la flore, mais n'a pas, depuis 4 ans, trouvé l'argent pour déplacer 3 employés municipaux, et non ceux d'une entreprise privée, vers la gestion de

vastes pigeonniers, ou de pièces aménagées dans des combles publiques, comme on le voit réussis en Allemagne.

En réalité, ces pigeonniers DE POUPEE que la mairie entrevoit de mettre en place, permettront de faire croire que l'on régule avec respect pour l'espèce la population des pigeons, alors qu'il faudrait de vastes pigeonniers, avec destruction de la majorité des oeufs réalisée par des employés municipaux motivés pour bien s'occuper d'oiseaux, et non des pigeonniers miroirs aux alouettes, avec tout autour les mêmes cages pièges bien cachées (pourquoi??) que la mairie a laissé installer un peu partout, où sont piégés des milliers d'oiseaux de façon scandaleuse, les espèces protégées étant également piégées.

Souvenez-vous Sonia, la révolte de la très digne madame Simone Révolat, qui voyait les employés de la SACPA ramasser dans des sacs poubelles les pigeons morts et vivants, et a voulu témoigner à la mairie... Cette dame, qui n'avait sans doute jamais lu Stéphane Hessel (quoique, qui sait?), est restée indignée jusqu'au bout... et nous prendrons le relais, en son souvenir, parce que j'ai eu le privilège de rencontrer à plusieurs reprises Hessel grâce à mes amis Résistants Bechmann, et je peux vous dire que notre indignation ne cessera qu'avec notre mort, parce que comme Hessel, nous lutterons toujours contre ce qui nous révolte.

extrait de la plaquette mensuelle de la mairie de Toulouse:

"Les pigeons

La ville de Toulouse met en oeuvre depuis de nombreuses années des techniques de pointe pour maîtriser le développement de ces volatiles.

Capture par lance de filet, par cage volière puis stérilisation chirurgicale sont autant d'actions menées chaque jours par les services municipaux pour endiguer les nuisances occasionnées par ces volatiles dans le respect de la protection animale (SIC)."

Pourquoi le gazage qui est utilisé pour tuer donc 8000 pigeons pas an n'est-il pas énoncé? Stérilisation "chirurgicale", c'est à dire en réalité opération effectuée par des non vétérinaires, sans anesthésie.

Quant à l'utilisation de canons à bruit, et autres fusées détonantes, des milliers de cadavres d'étourneaux ont été photographiés devant l'université Paul Sabatier début septembre 2009, après utilisation de ces fusées "dissuasives" (Nous avons les photos, faites sur des monceaux d'oiseaux en état de putréfaction, bravo l'Hygiène, les ornithologues ont apprécié, avec en plus le risque pour les prédateurs naturels...).

"respect de la protection animale", RESPECT DE LA PROTECTION ANIMALE??? Et du vivant, non?? citez-nous une association ici qui soit d'accord avec ces pratiques. Donnez-nous des noms!

En tant que médecin comportementaliste, il me semble bien évident qu'il y a bien plus de bénéfiques, pour tous, à connaître et admirer le pigeon, dont les caractéristiques sociales et les capacités de vol nous sont encore bien méconnues, au lieu de stigmatiser une des rares espèces qui vit toujours dans nos villes, règne encore et de plus en plus de notre anthropocentrisme et vanité de grand singe prédateur... Mais qui ose s'avouer que nous ne sommes qu'un grand singe, qui extermine tout autour de lui, toujours pour son petit confort et celui de ses 4X4?

Nous n'avons donc jamais obtenu le double des contrats techniques et financiers signés avec la SACPA (exactement comme la mairie précédente!), ni le double du contrat signé avec l'auteur de l'"oeuvre" de bazar intellectuel et moral exercée sur le canal du midi.

Les citoyens jugeront, et voteront, ou peut-être ne voteront pas, tout simplement, pour répondre à la négation perpétuelle du maire de Toulouse à nos questions. Et maintenant c'est trop tard, l'ouverture d'un pigeonnier où seront "euthanasiés" la plupart des pigeons, n'est qu'un leurre que l'on va faire bien miroiter à nos concitoyens, comme par hasard, juste avant une nouvelle campagne municipale... alors que les mêmes contrats ont été renouvelés par la nouvelle municipalité jusqu'en 2015.

"Il suffit d'avoir un certain nombre de fondamentaux: la poésie, la chance et le goût de l'autre, la médiation, la COMPASSION". Stéphane Hessel.

Avec toute mon amitié, chère Sonia, MP Capdevielle. Je vous laisse transmettre cette lettre à qui de droit.

tuer le fléau dans l'œuf

Source : **20 minutes**

Publié le 04/06/2012

Pigeons La ville lance une expérimentation

Leurs fientes sont un fléau en ville et ils sont souvent porteurs de maladie.

Pour réguler la population colombine, la mairie va lancer une expérimentation au sein du pigeonnier de la Reynerie, qui n'est plus utilisé depuis des années. «Nous allons capturer et installer une centaine de couples. Ils vont y faire leur nid, se fixer, puis une première couvée qu'ils garderont. Les autres seront ensuite stérilisées par un secouage des œufs ou leur remplacement par des placebos», avance Jean-Michel Fabre, adjoint au maire en charge de la politique animale. Quand on sait que les volatiles font trois couvées par an et qu'ils vivent en moyenne 6 à 8 ans en ville, cela peut être une des solutions pour éviter leur multiplication. Après la rénovation du pigeonnier et sa mise en service en septembre, des membres du service d'hygiène et de santé viendront effectuer le geste stérilisateur deux fois par semaine, et seront relayés l'an prochain par la régie de quartier. Ils recevront aussi l'appui des étudiants de l'école vétérinaire avec qui la ville vient de signer une convention. Ces derniers effectueront un suivi sanitaire de cette population colombine.

300 plaintes par an

Chaque année, le service d'hygiène capture entre 15 000 et 20 000 spécimens, dont 10 % sont stérilisés et bagués avant d'être relâchés.

Depuis 2004, et la mise en place de cages sur les lieux de fortes concentrations, leur nombre a réduit de plus de moitié. Mais, le service reçoit toujours près de 300 plaintes par an, dont plusieurs récemment à Borderouge où la forme des tuiles leur offre un refuge. Alors si

l'expérience de la Reynerie s'avère concluante, la ville prévoit de l'étendre à 6 ou 7 de ses 9 pigeonniers historiques, voire d'installer des structures plus réduites et mobiles là où c'est nécessaire.

Béatrice colin

Pigeons : les amis des animaux sont indignés

Publié le 30/11/2011 03:51 | L. V.

L'invasion des pigeons est un véritable fléau en ville. Mais les campagnes de stérilisation sont dénoncées par les associations de défense des oiseaux.

L'association Rassemblement pour le droit à la vie des oiseaux (RDVO) vole dans les plumes de la mairie de Toulouse. Elle reproche à la municipalité de « continuer l'ancien système » dans sa lutte contre l'invasion des pigeons. Un système qui consiste à capturer et à euthanasier les volatiles au gaz carbonique pur et à en prendre quelques-uns pour les stériliser chirurgicalement et les relâcher. Le contrat qui lie la mairie de Toulouse à la société Sacpa chargée de la régulation des populations de pigeon (1 200 pigeons stérilisés en 2010) arrive à son terme. Seulement voilà, il y a un peu plus d'un an, les associations avaient dénoncé des excès et demandé à la mairie de développer des techniques plus douces comme celle des pigeonniers contraceptifs pour limiter la population. Or cette technique ne figure pas dans la description du nouvel appel d'offre qui parle de la capture des pigeons par la technique de filet projeté ou des cages à trappe, de l'euthanasie et de la stérilisation chirurgicale des oiseaux. « Nous avons pourtant donné tous les outils à la mairie pour qu'elle puisse prendre sa décision et travailler sur des méthodes alternatives mais ce n'est pas stipulé dans l'appel d'offre », raconte Alexandre Pommier, président du RDVO. « Il y a un an, j'avais représenté les associations sur ce sujet, nous avons alors demandé à la mairie de changer de politique environnementale, ajoute Maire-Pierre Capdevielle, médecin généraliste et comportementaliste. Ils devaient mettre en place des pigeonniers contraceptifs. Cela fait deux ans qu'ils en parlent, mais nous n'avons aucune nouvelle ». De son côté, Jean-Michel Fabre, adjoint au maire en charge de l'animal dans la ville explique : « Nous avons en effet une réflexion sur les pigeonniers contraceptifs. Nous allons faire un test en rénovant un ancien pigeonnier situé à La Reynerie qui permettra de fixer les populations et d'agir directement sur les œufs. Cette méthode ne figure pas sur l'appel d'offre puisque ce pigeonnier serait géré en direct par les services de la ville et non pas par une entreprise ».

Par ailleurs, l'adjoint au maire travaille sur d'autres pistes : « Nous envisageons d'utiliser des faucons pour effrayer les pigeons. Nous commençons à prendre des contacts. C'est une autre façon de faire qui permettrait de trouver un équilibre et de stabiliser la population ». Mais, « en attendant, les cages pièges vont être placées partout... », déplore Marie-Pierre Capdevielle.

Le chiffre : 1 200

pigeons > C'est le nombre d'oiseaux stérilisés en 2010 à Toulouse. C'est une société privée qui s'en charge pour le compte de la mairie de Toulouse.

Que faut-il faire des pigeons en ville ? Face-à-face

Publié le 26/07/2011 08:29 | G.F. par www.ladepeche.fr

Au bloc d'immeubles Le Tintoret, au cœur de Bellefontaine, les pigeons sont devenus depuis longtemps persona non grata. Zaima est là depuis onze ans et d'aussi loin qu'elle se souvienne, il y a toujours eu des nuisances à cause des volatiles. « Mais là, c'est de pire en pire », confie-t-elle. Un constat partagé par Silvia Garcia, représentante de l'amicale des locataires du Tintoret. « Les pigeons n'ont plus peur de rien, ils se nichent absolument partout : dans les jardinières, derrière un volet qui n'est pas ouvert entièrement... Ça me fait parfois penser au film Les Oiseaux, d'Alfred Hitchcock », explique-t-elle. Elle sourit mais n'en pense pas moins. Silvia dresse ainsi une liste conséquente des soucis causés par les pigeons. « Il y a les salissures, bien sûr, mais ils dégradent aussi les installations comme les antennes TV. À une époque, ils étaient même rentrés dans la cage d'ascenseur ou dans des locaux électriques. Ils avaient détruit tout le gainage, ça a coûté une fortune pour tout faire réparer. » Remontés, les habitants ne sont pas pour autant partisans d'une extermination sauvage de l'animal. « On sait ce qu'il advient des pigeons capturés... », explique Patricia avec un geste évocateur. « Cela fait plusieurs années que l'on demande la réhabilitation de pigeonniers, qui sont aujourd'hui laissés en ruines. On a commencé notre action en 2008, toujours rien », soupire Silvia. Avant d'ajouter : « Mais il faut aussi éduquer les gens. Les résidents qui balancent des baguettes entières, c'est vraiment pas possible ! Et ça attire les oiseaux, forcément ! » Au Tintoret, si les pigeons ne constituent pas le seul problème, ils sont en tout cas une source intarissable de conversations engagées entre locataires.

Marie-Pierre Capdevielle, médecin généraliste et comportementaliste, Toulouse

Un constat

Nous côtoyons le pigeon avant même que les villes existent. Désormais, on ne le supporte plus : c'est devenu un bouc émissaire. Il n'y a pas de biodiversité sans saleté relative ! L'argument des maladies est lui fallacieux. C'est une des espèces les moins pathogènes. On le voit bien, il n'y a pas de soucis chez les colombophiles, les chasseurs, les vétérinaires...

Il faut changer de politique et d'éthique. Nous demandons, avec les associations de défense des oiseaux comme la LPO (ligue pour la protection des oiseaux), que le contrat avec la société privée Sacpa soit résilié. Ils se débarrassent des pigeons de façon cruelle et ne mènent pas d'action à long terme.

Quelles solutions ?

Par exemple, installer des pigeonniers contraceptifs gérés de manière respectueuse par les services municipaux, et non des pièges, pour réguler la population de pigeons. Cela passe aussi par des mesures architecturales : éviter les constructions qui rendent possible le nichage des pigeons, créer des pièces dédiées dans les greniers. Ça se fait en Suisse ou en Allemagne et ça marche très bien. Un pigeon ira forcément là où c'est le plus confortable pour lui ! Et enfin, il faut rééduquer la population à la biodiversité...

Jean-Michel Fabre, adjoint au maire en charge de l'animal dans la ville

Un constat

On remarque une baisse du nombre de plaintes, malgré l'ouverture du 31 01 qui offre un nouveau cahier de doléances aux Toulousains : 200 en 2009, 180 en 2010... On arrive peu à peu vers une certaine stabilisation, ce qui est encourageant. Mais à long terme, il ne s'agit évidemment pas de dire que l'on veut zéro pigeon, ce n'est pas le cas !

Nous avons renouvelé le contrat entre la mairie et la société Sacpa. Surtout, nous vérifions que tout se fait avec des méthodes agréées qui ne posent pas de problèmes. Il y a d'ailleurs moins de captures : 10 000 l'an passé, contre un pic de 20 000 en 2006-2007.

Quelles solutions ?

Nous allons réhabiliter un ancien pigeonnier, à Reynerie. Les travaux doivent débuter à l'automne et seront peut-être suivis d'autres pigeonniers plus petits sur des lieux publics. Les questions d'urbanisme sont importantes car il faut éviter les erreurs de construction du passé.

Mais je reste assez réservé sur l'idée d'aménager des pièces dédiées : cela pose des problèmes d'hygiène et de maladie.

Enfin, le problème de pigeons est aussi un problème humain. Il faut empêcher le nourrissage et nous pouvons infliger des amendes si cela survient.

Bellefontaine. Manifestation anti-pigeon

Publié le 14/07/2011 03:50 | [La Dépêche du Midi](#)

Note de Pascal Cousin

La démonstration évidente que la population a peur des pigeons. Tout le monde est persuadé qu'ils transmettent des maladies. Des mères de familles inquiètes pour la santé de leurs enfants qui manifestent. Bravo les pouvoirs publics, beau résultat de 60 ans de propagande massive !



Une délégation d'habitants du Tintoret a été reçue par Claude Touchefeu à la mairie annexe de Bellefontaine. La rencontre, moins anecdotique qu'il n'y paraît, portait sur une nuisance récurrente : les pigeons qui envahissent les balcons. Claude Touchefeu a rappelé que, pour la Mairie, la lutte contre les animaux nuisibles est une « bataille permanente ». Des opérations de dératisation sont également régulièrement menées par les services d'hygiène concernant l'immeuble Gauguin. En ce qui concerne les pigeons, un programme de remise en état des pigeonniers est lancé à Reynerie et Bellefontaine et la stérilisation des pigeons apparaît également comme une solution possible pour enrayer la prolifération. Enfin, pour les invasions de moustiques jusqu'alors inédites dont se plaignent certains habitants, des plantations de plantes répulsives sont envisagées. D. Dath

Jeane Manson : "Stop à la barbarie"

un article dans la **Dépeche du Midi**

Publié le 22/06/2010

Jeane Manson, révélée en France grâce à son titre « Avant de nous dire adieu » (1976), continue son combat pour la protection des animaux. Elle dénonce aujourd'hui la politique de la municipalité de Toulouse à l'encontre des pigeons

En 30 ans de carrière, Jeane Manson a vendu plus de 30 millions d'albums. En parallèle à cet immense succès, la chanteuse, née aux États-Unis, poursuit son combat pour la protection des animaux. Elle dénonce aujourd'hui la politique de la municipalité de Toulouse à l'encontre des pigeons.

Pour quelles raisons avez-vous adressé cette lettre à la mairie de Toulouse ?

Le président de l'association, Stéphane Lamart, m'a informée que la ville de Toulouse capture et gaze les pigeons. Ces pratiques sont barbares et inacceptables. J'ai décidé de signer cette lettre pour sensibiliser les Toulousains aux agissements de leur municipalité.

En quoi cela vous choque ?

Vous imaginez un ciel sans oiseaux ? Je ne comprends pas pourquoi on massacre ces bêtes. Et puis les tuer en les gazant, c'est atroce. On commence par gazer des pigeons et on finit par gazer des êtres humains. Je souhaite qu'on respecte davantage la vie animale.

Les dégâts causés par les pigeons sont importants. Des solutions s'imposent, non ?

D'autres alternatives que celle extrême mise en œuvre dans votre ville sont envisageables. A Paris, par exemple, des pigeonniers sont construits dans chaque arrondissement, ce qui permet de limiter leur prolifération grâce à un suivi des oiseaux.

Vous êtes opposée à la tauromachie, dénoncez la politique de la mairie à l'encontre les pigeons... Vous ne portez pas particulièrement notre région dans votre cœur ?

Bien au contraire ! J'adore Toulouse et ses environs. J'y suis venue à de nombreuses occasions, notamment lors de tournées estivales. Mais c'est vrai que ce manque de respect envers les animaux ternit l'image de votre belle région.

« Une régulation des pigeons est nécessaire à Toulouse »

Jean-Michel Fabre, adjoint à la mairie de Toulouse chargé notamment de l'animal en ville, estime qu'une « régulation de la population des pigeons est nécessaire à Toulouse ». L'élus tient à préciser que les conditions dans lesquelles les pigeons sont appréhendés et tués sont « strictement réglementées ». Avant d'ajouter : « On réfléchit à un nouveau plan de régulation des pigeons qui pourrait se traduire par la combinaison de différentes méthodes. » Parmi ces nouvelles techniques, la construction ou la réhabilitation de pigeonniers serait à l'étude.

**Toulouse le 18/05/2010
Comment faut-il tuer les pigeons?**

<http://www.ladepeche.fr>

Accueil » Grand Sud » Toulouse

Publié le 18/05/2010 03:48 | Philippe Emery

«Des moyens cruels pour les animaux peu compatibles avec la politique de développement durable et de respect de la nature». **Dr Marie-Pierre Capdevielle Représentant les associations de protection des oiseaux**

«Il nous faut trouver un équilibre car les pigeons soulèvent aussi des questions de dégradation du bâti et d'hygiène». **Jean-Michel Fabre Adjoint au maire chargé de l'animal dans la ville**

1 - Des riverains, des associations stigmatisent les excès du piégeage effectué par la Sacpa.

Dr Marie-Pierre Capdevielle :

«Dix cages pièges au moins sont installées en permanence dans Toulouse. Cela correspond au chiffre de 20 000 oiseaux de toutes espèces tués par an sur Toulouse. Nous demandons copie du contrat avec la Sacpa, nous voulons connaître les conditions de stérilisation et d'euthanasie. Ces méthodes cruelles révoltent nos concitoyens, les cages sont soigneusement cachées, des oiseaux agonisants sont «oubliés» dedans, y compris des espèces en voie de disparition comme les faucons et les moineaux. Des graines empoisonnées sont répandues au long de nos berges, danger pour nos enfants et pour les chiens. Un charnier d'oiseaux a été signalé à la dernière rentrée universitaire à Paul Sabatier devant le bâtiment administratif.»

2 - Faut-il renouveler à la fin de l'année 2010 le contrat avec la société Sacpa qui piège et tue les oiseaux ?

Jean-Michel Fabre :

«L'objectif est la stabilisation de la population des pigeons à un niveau acceptable. Pas leur éradication. On va proposer un dispositif équilibré pour réguler la population de pigeons et non l'exterminer. Il nous faut trouver un équilibre car les pigeons soulèvent aussi des questions de dégradation du bâti et d'hygiène. La société Sacpa est contrôlée par nos services d'hygiène et s'il y a renouvellement, avec elle ou une autre entreprise agréée, ce sera dans le respect d'un cahier des charges précis.»

Dr Marie-Pierre Capdevielle :

«Nous avons insisté sur le fait que la société Sacpa employait des moyens à la fois cruels pour des animaux mais aussi peu compatibles avec la mairie de Toulouse qui prône le développement durable et le respect de la nature. La mairie a mis en avant le fait qu'elle devait honorer les contrats passés avec la municipalité précédente. Or, le contrat se terminant, elle a toute latitude pour choisir une autre société. Il est bien normal que des citoyens s'interrogent sur le fait qu'une mairie puisse tuer 20 000 pigeons par an au moins, sans compter les autres espèces piégées, d'une manière aussi cruelle.»

Le contrat liant la mairie à la société Sacpa, qui piège et tue 20 000 pigeons par an à Toulouse, se termine à la fin de l'année. Des associations de défense des oiseaux et des animaux (Ligue pour la protection des oiseaux, société protectrice des oiseaux de villes, association Stéphane Lamart, Aspas et Nalo), des riverains et les Amis de la Terre se sont ému de cette pratique et demandent à la mairie de ne pas renouveler le contrat, dans un courrier du 6 avril signé par le Dr Marie-Pierre Capdeville, au nom de ces associations.

La mairie, par la voix de Jean-Michel Fabre (PS), qui a repris le dossier à la Verte Elisabeth Belaubre, adjointe à l'Environnement, envisage de restaurer des pigeonniers et d'en créer de nouveaux, et de faire appel à la fauconnerie sans renoncer à un piégeage équilibré.

3 - Comment faire pour protéger les bâtiments , parfois classés, des dégradations provoquées par les déjections des volatiles ?

Jean-Michel Fabre.

«Nous travaillons sur l'installation de structures sur les bâtiments en construction ou existants pour les protéger. Il y a les picots mais surtout la pose de closoirs sous les toits pour fermer l'entrée sous les tuiles et empêcher les pigeons de rentrer. On travaille avec le service municipal de l'urbanisme pour faire appliquer ces dispositions. Mais il y a des bâtiments, notamment classés, où l'on ne pourra pas intervenir. Il y a aussi des expériences de répulsion électrique.»

Dr Marie-Pierre Capdeville.

«La ville de Bâle en Suisse a mis en œuvre plusieurs méthodes non cruelles et efficaces depuis des années pour réduire les populations de pigeons mais aussi des fils chauffants pour protéger l'embrasure des fenêtres (ça change des piques affreuses!), dispositifs à ultrasons pour protéger les façades... Nous demandons le remplacement de ces piques par au minimum des fils d'inox tendus à l'horizontale, invisibles, moins cruels et plus efficaces! Il faudrait réapprendre à nos concitoyens à admirer plutôt qu'à exterminer ces oiseaux magnifiques, chefs d'œuvre de l'évolution d'après les scientifiques qui les étudient, plutôt qu'à exterminer les soi-disants «rats du ciel.»»

4 - D'autres méthodes alternatives, comme les pigeonniers contraceptifs, sont-elles envisageables?

Dr Marie-Pierre Capdeville.

«Les pigeons, ont toute leur place dans une société urbaine, encore faut-il en limiter les naissances, c'est tout l'intérêt des pigeonniers contraceptifs utilisés dans d'autres villes en France et à l'étranger. A Esslingen, en Allemagne, dans des «hôtels pour pigeons», comblés sobrement aménagés en pigeonniers avec une fenêtre ouverte sur le ciel , invisibles du sol, on retire les œufs et la population a été réduite de 60%. A Cologne, un site de nourrissage pour tous les oiseaux a été mis en place sur les berges du fleuve et la régulation naturelle se fait par les rapaces.»

Jean-Michel Fabre.

«Nous envisageons la remise en service de pigeonniers anciens, capables d'accueillir jusqu'à 200 pigeons. La subtilisation des œufs ou leur agitation sont des moyens de régulation efficaces. Il y a aussi l'intérêt architectural à restaurer ces pigeonniers. La création de petits pigeonniers dans des bâtiments existants ou à construire, comme dans certaines villes, est aussi au programme mais le coût n'est pas négligeable (10 à 20 000€ pour 50 places) . L'appel à la fauconnerie, très réglementée, pour effaroucher les oiseaux, notamment autour des bâtiments classés, peut être utilisé en complément.»



Cent mille pigeons auraient été gazés depuis 2005

Environnement. Une association de défense des animaux sauvages écrit au maire pour protester contre les cages pièges.

La parution de notre article sur la cage à pigeons de la cité Roguet («La Dépêche» du 22 octobre) n'a pas manqué d'émouvoir les défenseurs des animaux.

L'association Stéphane Lamart, mouvement de protection des animaux domestiques ou sauvages déclarée depuis plus de cinq ans, a envoyé un courriel à la mairie, sous la signature de son administrateur Pascal Cousin, pour protester contre ce qu'elle appelle des « mesures d'extermination ».

89 640 ? par an pour éliminer les pigeons

« La société SACPA a été chargée par Toulouse pour les années 2007 à 2010 d'abattre les animaux dits nuisibles pour la coquette somme annuelle de 157 690 ? (tarif 2 007), l'élimination des pigeons coûtant 89 640 ? », affirme Pascal Cousin, « les pigeons qui ne sont pas sains sont gazés au CO2 pur, une mort horrible, et les autres stérilisés. La majorité des pigeons sont en fait abattus et seulement quelques pigeons sont stérilisés pour donner le change à la contestation. En fait Toulouse a fait un véritable carnage ces dernières années et a fait gazer certainement une centaine de milliers de pigeons depuis 2005 », assure le défenseur des animaux. Christian Raoust, ex adjoint en charge de ce dossier jusqu'en 2008, avait reconnu dans un de nos articles précédents que « seuls 4 % des 25 000 oiseaux capturés par an étaient stérilisés et les autres gazés ».

Lorsqu'ils arrivent dans les locaux de la Sacpa enfermés dans des cages en plastique, les pigeons sont introduits dans un caisson étanche rempli de gaz carbonique. « Au départ ils tombent dans le coma. Puis on prolonge l'immersion jusqu'à la mort. Cette méthode anesthésie les animaux avant de leur donner la mort », expliquait alors le patron de la Sacpa.

« Les cages pièges sont illégales car non sélectives, ajoute Pascal Cousin, « d'autres espèces d'oiseaux s'y trouvant piégées dont des moineaux, espèce protégée, et des tourterelles turques », assure Pascal Cousin, citant une directive européenne interdisant la capture non sélective d'oiseaux sauvages.

Élisabeth Belaubre, adjointe au maire Verte chargée de l'environnement, avait évoqué « la nécessaire stabilisation de la population des pigeons, sans prédateur naturel en milieu urbain » et précisait : « Ces oiseaux ne sont pas abandonnés dans les cages, relevés tous les deux jours, ils sont nourris et ceux en meilleure santé sont stérilisés. Les autres seuls étant euthanasiés ».

L'élue annonçait aussi l'utilisation future de pigeonniers anciens restaurés à la place des cages et la généralisation de la stérilisation.

Toulouse le 22/10/2009 À Roguet, les pigeons s'encagent pour mourir

un article dans la [Dépêche du Midi](#)

Publié le 22/10/2009 03:57 | Philippe Emery

À Roguet, les pigeons s'encagent pour mourir

Société. La présence d'une cage piégeant les volatiles près des balcons dérange les riverains.

Pour les riverains les plus proches, le spectacle des pigeons pris au piège de la cage n'est guère plaisant.

« Oui les pigeons salissent. Mais n'y a-t-il pas d'autres moyens que de les capturer avec des pièges installés sur le toit des immeubles en rendant complices de leur future euthanasie des centaines de gens ? ». Un de nos lecteurs critique ainsi la cage à oiseaux installée sur une terrasse de la cité Roguet, « visible des immeubles d'en face et depuis l'avenue Etienne-Billières ».

En cause, le fait que cette cage, installée par les services de la mairie sur le toit terrasse d'un immeuble géré par le département, piège les pigeons. Un riverain explique : « En entrant dans la cage, les volatiles ont pris un billet aller sans possibilité de retour. On aperçoit de temps à autre des déploiements d'ailes qui frôlent avec frénésie le grillage de la cage ». Et de conclure : « Nous ne voulons plus être complices de la mort lente de ces oiseaux ».

Débat animé

La réaction publiée sur « ladepeche.com », a ouvert un débat animé entre internautes : « Ce système de capture est inadmissible », s'insurge l'un, « cessons de nous émouvoir devant la démultiplication de cet oiseau dont les fientes sont nocives et salissantes », répond l'autre, « mais que disent les associations écologistes et la SPA. Et la mairie ? », s'étonne un troisième.

« Nous avons une quinzaine de cages de ce type en ville dans le cadre de la nécessaire stabilisation de la population des pigeons, sans prédateur naturel en milieu urbain », explique Élisabeth Belaubre, adjointe au maire Verte chargée de l'environnement, « ces oiseaux ne sont pas abandonnés dans les cages, qui sont relevés tous les deux jours. Ils sont nourris et ceux en meilleure santé sont stérilisés », ajoute l'élue, les oiseaux en mauvaise santé étant seuls euthanasiés. Des affirmations qui ne convainquent guère les défenseurs des animaux, persuadés que ces cages pièges servent avant tout à éliminer les oiseaux. L'élue municipale assure pourtant que la ville songe à des méthodes moins brutales de contrôle de la population des pigeons : « Toulouse est parmi les villes les plus avancées pour la gestion alternative des pigeons », explique Élisabeth Belaubre, « on va remettre en fonction des anciens pigeonniers et développer la stérilisation des ?ufs ». Une pratique qui devrait, à terme, éviter l'utilisation de telles cages pièges. Le département, gestionnaire des logements de la cité Roguet, interrogé plusieurs fois par nos soins, n'a pas précisé sa position.

**ENVIRONNEMENT. LA MAIRIE AURAIT-ELLE OUBLIÉ DE RELEVER UNE CAGE TRAPPE À PIGEONS ?
DEPUIS PLUSIEURS JOURS, LES VOLATILES SONT PRIS AU PIÈGE.**

On achève bien les pigeons

Piégés. Comme des rats. Une quinzaine de pigeons se débattent depuis dix jours dans une cage trappe de la mairie, aux Minimes. « Je n'en peux plus de voir ça ! C'est sous mes fenêtres. Il a fait chaud. Ils n'ont pas d'eau ni à rien à manger depuis plusieurs jours. Comme ils ont du mal à contenir dans cette boîte, ils se battent, des plumes volent. Je suis impuissante devant ça... c'est dégueulasse de les laisser dans cet état ! » Jacqueline habite dans cet immeuble de 12 étages au 5 boulevard des Minimes, qui surplombe ce toit de garage où la cage trappe à pigeons a été installée par le service communal d'hygiène et de santé de la Ville de Toulouse. Depuis le dernier passage du ramasseur, les volatiles se sont précipités en nombre dans ce piège fatal. « La mairie a décidé d'exterminer les pigeons, mais la façon dont ils les attrapent me paraît relever de la maltraitance à animaux », ajoute Jacqueline, scandalisée, qui a alerté les services municipaux.

« Ce n'est pas normal. En règle générale on passe toutes les 48 heures pour relever les cages », confirme Christian Raoust, adjoint au maire chargé de la protection animale, qui a dépêché hier une équipe sur place. La mairie a instauré ce nouveau type de piège il y a deux ans, des cages grillagées de deux mètres sur deux, avec une porte à battant... les volatiles peuvent y entrer, mais pas en ressortir. Six de ces cages sont mises en place aux quatre coins de la ville et déplacées au gré des demandes des habitants des cités, des syndicats d'immeubles, dans les administrations, ou comme on a pu le voir, au Stadium. Tout au long de l'année, des équipes municipales sont chargées de poser ces cages, de capturer les pigeons et à défaut, la Ville fait appel à une société privée (la SEGPA) spécialisée dans ce type d'intervention sur la voie publique (animaux errants, récupération de cadavres d'animaux...)

Pour les attirer dans ces pièges, les pigeons sont agrainés avec du blé ou du maïs. Il n'est pas rare qu'un ou deux volatiles soient laissés dans la cage pour servir d'appât. « C'est vraisemblablement le cas pour la cage des Minimes », estime un observateur, qui assure avoir vu deux pigeons laissés délibérément à l'intérieur, le vendredi 20 juillet dernier.

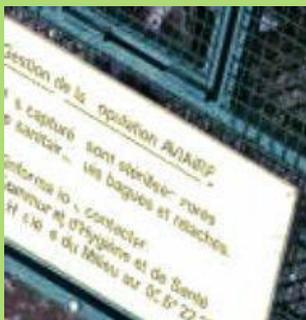
Les pigeons capturés sont « examinés par un vétérinaire, stérilisés, bagués et relâchés », comme l'annonce une notice sur chaque cage... Il serait plus juste de reconnaître que ces malheureux columbidés sont tout simplement euthanasiés. Tout comme ceux qui tombent dans les filets-canon que déploie parfois la Ville de Toulouse dans certaines rues et places. « Ah! La Ville est toujours dans cette dynamique-là ! » s'étonne un ornithologue toulousain, qui se souvient que la crise de la grippe aviaire en 2005, avait servi de prétexte à la ville de Toulouse pour liquider les pigeons, sans que la rue ne lui vole dans les plumes.

Valérie Sitnikow

La défaillance est un délit

« Laisser agoniser ou mourir de faim des oiseaux relève d'un délit. Mais encore faut-il que cela soit avéré », indique-t-on à la délégation régionale de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), mais comme le précise de son côté Jean-Marc Cugnasse, délégué Haute-Garonne, « les pigeons sont considérés comme une espèce domestique ». En particulier le pigeon biset ou ramier qui vit en ville. « Le principe de ces cages répond à une demande de la population. Même si l'on n'est pas totalement d'accord, cela répond à une attente du citoyen. En y répondant, la mairie fait son travail. Ces cages sont relevées, et les oiseaux font l'objet d'une analyse sanitaire, en raison du risque lié à la grippe aviaire. Le boulot de la mairie est de relever ces cages tous les deux ou trois jours pour éviter qu'elles ne soient pleines. Si effectivement cela n'est pas fait, cela pose un aspect éthique évident », indique Jean Ramière, chargé de mission auprès de l'association régionale de protection environnementale, Nature Midi Pyrénées. On ne peut pas les enfermer et attendre qu'ils meurent. Cela pose aussi une question d'hygiène. C'est au citoyen aussi d'alerter la mairie. En revanche, il faut être très prudent, par rapport à la défaillance des services. Il faut être sûr que ce sont les mêmes pigeons qui séjournent depuis plusieurs jours dans la même cage. »

Recueilli par V. S.



Christian Raoust, adjoint au maire, chargé de la protection animale.

Y a-t-il toujours autant de pigeons à Toulouse?

On a régulé la population depuis deux ans. On estime aujourd'hui le nombre de pigeons à environ 40.000 contre plus de 100.000 en 2005. On utilise les cages trappes, un système que nous avons été les premiers à mettre en place à Toulouse et qui depuis a été repris dans d'autres villes de France. Sinon, on se sert des filets canon.

Et qu'en pensent les Toulousains?

Il ne s'agit pas d'exterminer tous les pigeons de Toulouse, mais de réguler la population. Cela répond à une forte demande des gens qui se plaignent régulièrement de l'invasion des pigeons, avec toutes les nuisances comme les déjections, les risques de maladies. Si on n'avait pas pris de telles mesures, on nous aurait reproché de laisser pulluler les pigeons. Les Toulousains nous ont demandé de faire le maximum surtout depuis l'apparition de la grippe aviaire, avec le risque sous-jacent d'épidémie.

Et aujourd'hui que faites-vous des pigeons capturés?

Ils sont euthanasiés. Conformément à la réglementation européenne, ils sont mis dans des caissons et gazés, sous contrôle vétérinaire.

Recueilli par V. S.

Toulouse 06/05/2006

un article Dans la **Dépeche du Midi**

Les opérations de stérilisation qui, de toute façon, ne concernent jamais plus de 4 % des 25 000 pigeons capturés chaque année à Toulouse ont été suspendues au moins jusqu'en juin, pour laisser place à l'élimination systématique des volatiles par immersion dans le CO2. Résultat **12 000 oiseaux gazés au rythme de 2000 par mois**.

Endormis avant de mourir

Lorsqu'ils arrivent dans les locaux de la Sacpa enfermés dans des cages en plastique, les pigeons sont introduits dans un caisson étanche rempli de gaz carbonique. « Au départ ils tombent dans le coma. Puis on prolonge l'immersion jusqu'à la mort. Cette méthode anesthésie les animaux avant de leur donner la mort », explique Jean-François Fonteneau le patron de la Sacpa.

Lorsqu'ils interviennent loin de leur entreprise, les employés de la Sacpa utilisent un caisson à CO2 embarqué dans un Renault Master blanc afin d'euthanasier les oiseaux à proximité de leur lieu de capture.

Ils mentent les pigeons souffrent à cause du CO2

voir [ici](#)

SUJET QUI FÂCHE CAPTURE

CONSÉQUENCE DIRECTE DE LA GRIPPE AVIAIRE, DEPUIS NOVEMBRE 2005 LES PIGEONS CAPTURÉS POUR LE COMPTE DE LA VILLE NE SONT PLUS STÉRILISÉS MAIS EUTHANASIÉS SANS AUTRE FORME DE PROCÈS.

On achève bien les pigeons

Les dix-sept pigeons gris auraient dû tourner trois fois leur langue dans leur bec avant de se précipiter sur le maïs, étalé sur le sol de la cage verte posée sur le toit terrasse de la salle municipale Léonce-Castelbou. Une fois passés les deux sas, la cage d'un demi-mètre cube s'est refermée comme une nasse sur les oiseaux à peine effarouchés. Faits comme de vulgaires rats, les pigeons en partageront le sort peu enviable.

Transportés dans les locaux de la Sacpa, à Muret, ils seront enfermés dans un caisson étanche rempli de gaz carbonique où ils s'endormiront avant de mourir. Depuis novembre 2005, l'épidémie de grippe aviaire a balayé les dernières précautions symboliques. Les opérations de stérilisation qui, de toute façon, ne concernent jamais plus de 4 % des 25 000 pigeons capturés chaque année à Toulouse ont été suspendues au moins jusqu'en juin, pour laisser place à l'élimination systématique des volatiles par immersion dans le CO2. Résultat 12 000 oiseaux gazés au rythme de 2000 par mois.

« J'ai bien sûr reçu des courriers de la SPA et de la ligue de protection des oiseaux (LPO), mais finalement les Toulousains sont contents car nous parvenons à une régulation correcte de la colonie. Nous n'avons toutefois pas l'intention d'éliminer tous les pigeons », rassure Christian Raoust, l'élu responsable de la gestion des animaux au Capitole.

Pour capturer et éliminer les pigeons surnuméraires, la mairie de Toulouse a passé contrat avec la Sacpa (Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal). Une entreprise privée spécialisée dans la capture et si besoin l'élimination des animaux sauvages vivant en ville. Pour mener leur guerre contre les pigeons toulousains, les sept employés de la Sacpa, utilisent bien entendu la traditionnelle capture au filet. Mais ce sont désormais les trois cages de 0,6 m3 et les 7 grandes volières de 12 m3 installées notamment sur les terrasses de l'hôpital Lagrave et de l'hôpital Rangueil, sur le tribunal, au jardin des plantes et sur l'hippodrome de la Céprière qui offrent le meilleur rendement. Relevées tous les trois jours ces nasses peuvent capturer jusqu'à 200 pigeons à la fois.

Une fois capturés et euthanasiés, les corps sont congelés en attendant d'être éliminés par l'incinérateur. L'heure n'est pas à la sensiblerie mais à la gestion radicale d'une population dont tout le monde ignore le nombre exact. Mais pour laquelle Jean-Luc Fernandez, chargé de la gestion des animaux à la ville, avance une seule certitude : « en 1996 on capturait 3 000 pigeons par an. En 2005, nous en avons pris 25 000. »

Bernard Davodeau

Endormis avant de mourir

Lorsqu'ils arrivent dans les locaux de la Sacpa enfermés dans des cages en plastique, les pigeons sont introduits dans un caisson étanche rempli de gaz carbonique. « Au départ ils tombent dans le coma. Puis on prolonge l'immersion jusqu'à la mort. Cette méthode anesthésie les animaux avant de leur donner la mort », explique Jean-François Fonteneau le patron de la Sacpa.

Lorsqu'ils interviennent loin de leur entreprise, les employés de la Sacpa utilisent un caisson à CO2 embarqué dans un Renault Master blanc afin d'euthanasier les oiseaux à proximité de leur lieu de capture.

article dans la Dépêche du Midi en mai 2006

Dans un courrier adressé au maire de Toulouse, au responsable de la Sacpa (service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal), et au ministre de l'agriculture, Pascal Cousin, responsable de l'association Stéphane Lamart «Pour la défense des droits des animaux», qui compte une quinzaine d'adhérents à Toulouse, met les pouvoirs publics en garde contre les méthodes mises en oeuvre pour éliminer les pigeons toulousains.

Vous dénoncez l'élimination des animaux par le gaz carbonique. Pourquoi?

Dans un avis de novembre 2005, la commission européenne dit que l'abattage des vertébrés par le gaz carbonique est inacceptable si les animaux n'ont pas été anesthésiés auparavant car ça les fait souffrir. Il ne faut pas confondre le monoxyde de carbone tel qu'il est produit par une chaudière déréglée et qui tue rapidement même à très faible concentration, et le CO2 utilisé à Toulouse qui provoque des souffrances avant d'entraîner la mort.

Que pensez-vous des caissons à gaz utilisés par la Sacpa ?

Le brevet que nous nous sommes procuré précise que ces caissons sont conçus pour tuer «des petits animaux». J'aimerais bien que la Sacpa nous explique tous les usages qu'elle en fait. Il est interdit d'utiliser des procédés qui font souffrir pour éliminer les animaux. A mon avis ces caissons n'en ont plus pour longtemps, car la Sacpa est tenue de respecter l'avis de la communauté scientifique.

Quelles solutions préconisez vous?

Nous suivons l'avis des commissions scientifiques et nous demandons que les animaux soient anesthésiés par un produit non agressif avant d'être euthanasiés au CO2. C'est d'ailleurs ce que recommande officiellement la commission européenne.

Recueilli par Bernard Davodeau

Le gazage des pigeons sur la sellette

ACTUALITE

Toulouse - Tisséo

Source : site officiel

Avis d'appel public à la concurrence

Publié le 30 mai 2012

Département de publication : 31
Annonce No 12-98864
Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : TISSEO.

Correspondant : M. Olivier POITRENAUD, directeur général, 9, rue Michel Labrousse, 31081 Toulouse Cedex 1, tél. : (+33)5-62-11-26-22, télécopieur : (+33)5-62-11-27-24, adresse internet : <http://www.tisseo.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.tisseo.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus.

Objet du marché : prestations d'hygiène du patrimoine Tisséo.

prestations d'hygiénisation dans les bâtiments, ouvrages et espaces verts de Tisséo: dératissage, désinsectisation, démoustication, désinfection, régularisation des lapins et **capture des pigeons**

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : marché à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique. Le montant total des commandes pour la durée initiale du marché est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit : seuil minimum 30 000 euros (H.T.); seuil maximum 120 000 euros (H.T.). Pour les

périodes de reconduction les montants seront les suivants : seuil minimum 15 000 euros (H.T.); seuil maximum 60 000 euros (H.T.). Le marché est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de sa date de notification. Il pourra éventuellement être reconduit trois fois par périodes d'un an.
Nombre de reconductions éventuelles : 3.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Article 1 : Objet

Prestation d'hygiène du patrimoine TISSEO (bâtiments, ouvrages et espaces verts) :

- Du Garage Atelier de Mirail Basso-Cambo
- Des stations, kiosques, gares d'échange et parkings associées de la ligne A du Métro de Toulouse de la station Mirail Basso-Cambo à la station de Balma-Gramont
- Du Garage Atelier de Borderouge
- Des stations, kiosques, gares d'échange et parkings associées de la Ligne B du Métro de Toulouse de la station Borderouge à la station Ramonville
- Des autres ouvrages du réseau de transport TRU
- Des kiosques Bus
- Du dépôt d'Atlanta
- Du dépôt de Langlade
- Du dépôt de Garossos
- Des kiosques bus et tram
- Bureaux de Mesplé
- Bureaux Park Avenue
- Bureau Delpech

Liste non exhaustive (Nouveau dépôt, extension gare d'échange...)

dans les domaines de la Dératisation, Désinsectisation, Démoustication, Désinfection, régularisation des lapins et **capture des pigeons** avec une obligation de résultat définie par le nombre de passages dans l'année, lors de la consultation sur l'ensemble des domaines ci-dessus.

Article 2 : Durée

Le marché est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de la date de notification.

Toulouse

Source : correspondant à Toulouse

La mairie de Toulouse diffuse une plaquette contre les pigeons.

Date : 2012

COMMENTAIRE PERSONNEL

La mairie ne pouvant développer la propagande standard disant que les pigeons transmettent plus de maladies aux hommes que les rats à cause des multiples lettres de protestation reçues à ce sujet de la part de moi, de RDVO et du Docteur Capdevielle, elle biaise par cette phrase : "La surpopulation des pigeons entraîne au sein des colonies le développement de maladies infectieuses et de parasites," espérant que la population ne retiendra que le terme générique maladies qui résonnera avec la propagande massive actuelle contre les pigeons censés être pleins de germes . C'est une technique classique de diffusion de messages subliminaux. La mairie s'en fichant complètement que les pigeons puissent être malades puisqu'elle les fait capturer et gazer par dizaines de milliers sans parler des opérations de chirurgie à vif sans anesthésie pour les castrer.

protégez votre bâtiment contre les pigeons: les pigeons en ville provoquent de nombreuses nuisances: accumulation de fiente sur les bâtiments, détérioration du bâti, et des espaces sous toiture, souillures nauséabondes qui rendent le sol glissant par temps de pluie, nuisances sonores. **La surpopulation des pigeons entraîne au sein des colonies le développement de maladies infectieuses et de parasites,**

POUR LIMITER LA PROLIFERATION DE CES OISEAUX ET LIMITER LES NUISANCES, pensez à protéger votre bâtiment dès votre permis de construire, lors du ravalement de vos façades, la pose de moyens de protection sera plus facile et moins onéreuse si elle est réalisée lors de travaux sur le bâti,

DES MOYENS DE PROTECTION simples existent: picots, plaques bouche tuiles, électrorépulsion. PHOTOS.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services concernés:

Service de l'Urbanisme: 1 place des Carmes 31000 Toulouse 05.62.27.67.61

Service communal d'Hygiène et de Santé Centre 3D: 5 chemin de Perpignan 31100 Toulouse 05.61.22.23.43

consultable ici

Nous avons bien reçu votre réponse à nos lettres de protestation concernant les opérations de dépigeonnage effectuées par la SACPA pilotée par le service hygiène. ...

Réponse collective de Toulouse aux courriels de protestation

Références à rappeler : PC/MC/11 149 755-chp

Madame, Monsieur,

Avec plusieurs internautes, vous m'avez adressé un mail de protestation au sujet des mesures prises par la Ville de Toulouse pour limiter la population des pigeons. C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre message.

Au préalable, je m'indigne que des agents de notre service Hygiène et Santé aient été pris à partie, insultés et même ont reçu des menaces verbales anonymes de mort dans le cadre d'appels téléphoniques.

Cette attitude est totalement inadmissible et passible de poursuites judiciaires.

Je tenais à faire le point sur de telles réactions excessives, si nous considérons les actions menées par la Ville de Toulouse pour limiter la population colombine.

Votre courrier laisserait penser que l'administration municipale et ses agents sont des tortionnaires. Bien au contraire, Toulouse est engagée dans la défense animale, et d'ailleurs j'ai chargé l'un des membres de mon équipe municipale, mon collègue Jean-Michel FABRE, Adjoint au Maire, de la délégation de l'Animal dans la Ville, pour justement faire cohabiter les humains et les animaux en bonne harmonie.

Jean-Michel FABRE est donc particulièrement attentif à la condition animalière, mais nous devons cependant essayer de stabiliser la population colombine en ville pour des raisons d'hygiène, de propreté, de santé et de biodiversité.

Vous n'êtes pas sans savoir que les pigeons sont vecteurs de plusieurs maladies et en ma qualité de Maire de Toulouse, je suis tenu de veiller à la santé de nos concitoyens. De plus, leur développement excessif met en danger la biodiversité.

Notre volonté n'est pas d'exterminer les pigeons, mais de stabiliser leur population en employant des mesures les plus respectueuses de la condition animale.

Des opérations de capture et d'euthanasie ont été effectivement confiées à la société SACPA, dont le caisson utilisé par la SACPA a reçu un avis favorable du Ministère chargé de l'Agriculture en date du 2 avril 1982, après avis d'une commission d'experts.

La Ville de Toulouse est donc parfaitement en règle à ce niveau.

Bien évidemment, le service Communal d'Hygiène et de Santé procède continuellement à l'examen de méthodes écologiques de régulation de la population colombine et à leur amélioration.

Comme l'a précisé mon collègue Jean-Michel FABRE, la mise en place de pigeonniers écologiques et contraceptifs est également à l'étude.

Vous soulignez que cette méthode ne figure pas sur l'appel d'offre lancé, depuis l'arrivée à expiration du contrat avec la société SACPA. C'est exact car ce pigeonnier serait directement géré par les services de la Ville de Toulouse, et non pas concédé à une entreprise.

Je vous précise par ailleurs que nous allons faire un test en rénovant un ancien pigeonnier situé à la Reynerie, qui permettra de fixer les populations et d'agir directement sur les œufs.

D'autre part, nous travaillons sur d'autres pistes, comme l'utilisation de faucons qui pourraient effrayer les pigeons et les inciter à migrer loin de la ville.

Cette solution serait également un moyen écologique et naturel pour trouver un équilibre et stabiliser la population des pigeons.

Dans l'attente, nous devons maintenir la mise en place de cages à pigeons.

Telles sont les informations que je tenais à vous apporter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre COHEN – Député Maire de Toulouse

consultable ici

Nous tenons à mettre les points sur les i à la suite de notre lettre du 23/11/2011 qui protestait contre la reconduction sur 4 ans du

Lettre de RDVO du 23/11/2011

consultable ici

Monsieur le Député-Maire,
Monsieur Jean-Michel Fabre, adjoint au maire en charge de l'animal dans la ville,
Le journal la Dépêche du Midi,

Nous avons consulté avec consternation l'appel d'offre du service communal d'hygiène et Santé du 19/11/2011 - gestion des populations animales urbaines - années 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - où nous lisons dans son Cahier des Clauses Techniques Particulières que vous n'avez pas du tout tenu compte de nos recommandations et donc que vous continuez l'ancien système de gavage massif des pigeons biset et ramier, notant que vous continuez à stériliser chirurgicalement les pigeons biset alors que techniquement la SACPA, bénéficiaire véritable de cet appel d'offre bidonné, ne peut anesthésier les oiseaux.

En ce qui concerne sa méthode d'euthanasie scandaleuse et sa technique de stérilisation voir notre site internet :

<http://rdvo.clanteam.com/sacpa.html>

AVIS DE MARCHE BOAMP : 11-259445 publiée le 19 novembre 2011 - BOAMP n° 224B, Annonce n° 162

AVIS DE MARCHE SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Toulouse, 6 rue René Leduc, 7ème étage, B.P. 35821, à l'attention de M. le maire de la Ville de Toulouse, F-31505 Toulouse Cedex 5. Tél. : (+33) 05 62 27 65 41. E-mail : marchespublics@grandtoulouse.fr. Fax : (+33) 05 62 27 65 42.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.grandtoulouse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.grandtoulouse.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite : pour les renseignements administratifs auprès de Mme Sylvie Roques - Tél : 05.61.22.23.87 - mail : sylvie.roques@mairie-toulouse.fr à l'adresse : Ville de Toulouse, Service Communal d'Hygiène et Santé, 17 place de la Daurade, 31000 Toulouse - pour les renseignements techniques auprès de Mme Corine Fauroux - Tél : 05.61.22.29.12 - mail : corinne.fauroux@mairie-toulouse.fr à l'adresse, ville de Toulouse, Service Communal d'hygiène et Santé, 5 chemin de Perpignan, F-31100 Toulouse

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible immédiatement à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.grandtoulouse.fr référence 11V306AO. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. Le dossier peut être obtenu également en version papier à l'adresse : Ville de Toulouse, Service Communal d'Hygiène et Santé, 17 place de la Daurade, F-31000 Toulouse

...

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

gestion des populations animales urbaines - années 2012 - 2013 - 2014 - 2015

...

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : nature des prestations : capture et élimination des animaux classés nuisibles selon les réglementations en vigueur, effarouchement des étourneaux, régulation des populations de pigeons (capture des pigeons par la technique du filet projeté, élimination des animaux non sains, capture des pigeons par la technique des cages et élimination des animaux non sains, stérilisation chirurgicale des pigeons sains capturés) le montant total des commandes pour la durée initiale du marché est compris entre un minimum de 80 000 euro(s) (H.T.) Et un maximum de 200 000 euro(s) (H.T.) Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction du marché.

Description de ces options : le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Au delà de cette période, le marché sera renouvelable par tacite reconduction par période d'un an, sauf si l'une des parties cocontractantes le dénonce par plis recommandé 3 mois avant la fin de la période en cours. Si le pouvoir adjudicateur décide de reconduire le marché, le titulaire ne pourra pas refuser cette reconduction. Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans et comprend donc une option au sens du droit européen.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Cahier des Clauses Techniques Particulières

1.2 - Nature des prestations

Capture et élimination des animaux classés nuisibles selon les réglementations en vigueur

Effarouchement des étourneaux

Régulation des populations de pigeons

Capture des pigeons par la technique du filet projeté, élimination des animaux non sains.

Capture des pigeons par la technique des cages et élimination des animaux non sains.

Stérilisation chirurgicale des pigeons sains capturés.

...

ARTICLE 3 - CAPTURE ET ELIMINATION DES ANIMAUX CLASSES NUISIBLES

3.1 –Opération de capture des nuisibles

Les animaux nuisibles seront capturés vivants à l'aide de matériel spécifique adapté à chaque espèce (cages trappes à une ou deux entrées) selon la réglementation en vigueur conformément à l'article 2.2 du présent CCTP.

Les espèces non classées nuisibles capturées seront relâchées sur site.

Ces captures seront réalisées tant sur le domaine public que sur le domaine privé, dans la mesure où la mairie aura été invitée à y pénétrer. L'ensemble des berges des canaux et des cours et plans d'eau de la commune sera traité.

Le prestataire devra être muni du matériel de sécurité nécessaire afin d'intervenir dans des conditions optimales.

3.2 – Méthode

La ou les cages seront placées sur les lieux de capture pendant le temps nécessaire. Le prestataire passera sur le site aussi souvent que nécessaire pour vider la ou les cages.

3.4- Transport des animaux nuisibles

Les animaux capturés seront acheminés vers les locaux du prestataire dans un véhicule adapté selon la réglementation en vigueur conformément à l'article 2.2 du présent CCTP.

3.5- Procédé d'euthanasie réglementaire

Les animaux seront euthanasiés le jour même de leur capture sous le contrôle des services vétérinaires départementaux, d'un agent du Service Communal d'Hygiène et de Santé et des représentants des associations de protection animale qui en feraient la demande. L'appareil utilisé est un appareil à « étourdissement et euthanasie des petits animaux ». Les méthodes d'euthanasie devront respecter la réglementation en vigueur conformément à l'article 2.2 du présent CCTP.

...

ARTICLE 5 – REGULATION DES POPULATIONS DE PIGEONS

5.1 –Capture des pigeons par la technique de filet projeté

Les pigeons seront capturés, en zone découverte, par un système de filet projeté.

Les captures pourront être réalisées en dehors des heures normales d'ouverture des services municipaux. Celles-ci pourront s'échelonner de 6 heures à 18 heures, les jours ouvrables. Pour ce faire, les pigeons sont appâtés au préalable sur chaque point de capture, pendant une période suffisante au regroupement de la colonie. Cet appâtage est réalisé par le personnel du Service Communal d'Hygiène et de Santé.

Le prestataire s'engage à intervenir sur l'ensemble de la commune de Toulouse, à chaque demande des agents du Service Communal d'Hygiène et de Santé, dans un délai de 24 heures. Les captures seront réalisées sur le domaine public ou sur le domaine privé si la mairie y a été invitée par le propriétaire des lieux.

Leur fréquence sera déterminée entre le prestataire et la Ville de Toulouse.

5.2 –Capture des pigeons par la technique des cages trappe

La taille des cages sera adaptée à chaque lieu de capture. Ainsi, le prestataire devra être en mesure de proposer un large choix de cages permettant à la fois des captures dans des espaces relativement peu spacieux (combles) mais aussi des captures sur des terrains ou des toits terrasses

Les pigeons seront capturés dans ces cages, à l'intérieur desquelles seront placés des appelants.

Les pigeons capturés disposeront de nourriture, de boisson et seront relevés tous les deux jours.

Le prestataire devra assurer la protection de la cage contre les nuisibles selon les prescriptions prévues dans le présent marché selon la réglementation en vigueur conformément à l'article 2.2 du présent CCTP.

Toute espèce autre que pigeon et espèces classées « nuisibles » au sens de l'arrêté préfectoral sera relâchée sur site.

Une cage peut être laissée en place de quelques semaines à plusieurs mois sur un même site et déplacée sur décision du SCHS dès que la population de pigeons est revenue à un niveau acceptable.

Le prestataire s'engage à intervenir sur l'ensemble de la commune de Toulouse, à chaque demande des agents du Service Communal d'Hygiène et de Santé, dans un délai de 48 heures à compter de l'appel téléphonique.

Le prestataire s'engage à fournir assez de cages (adaptées aux besoins) pour traiter environ vingt sites en simultanément.

5.3 –Transport des pigeons

Les pigeons capturés sont transportés à l'aide de cages adaptées à cet usage avant d'être acheminés sur le site du prestataire.

Le transport est assuré par un véhicule aménagé et adapté selon la législation en vigueur conformément à l'article 2.2 du présent CCTP et contrôlé par la DSV.

5.4 –Devenir des pigeons

Les pigeons seront sélectionnés en fin de journée dans les locaux du prestataire, sous le contrôle d'un agent du Service Communal d'Hygiène et de Santé et éventuellement des représentants d'associations de protection animale reconnues d'utilité publique, qui en feraient la demande.

5.4.1 –Euthanasie

Les pigeons non retenus pour la stérilisation seront euthanasiés dans les locaux du prestataire à l'aide d'un appareil breveté à «

l'étourdissement et euthanasie des petits animaux ». Ce matériel aura obligatoirement reçu un avis favorable d'utilisation de la part des services ministériels compétents de la santé et de la protection animale. Le prestataire devra respecter la réglementation en vigueur conformément à l'article 2.2 du présent CCTP.

5.4.2 – Stérilisation

b Le prestataire doit être capable de stocker, dans une volière, dans de bonnes conditions sanitaires, jusqu'à cinq cents pigeons afin de les stériliser à chaque demande du Service Communal d'Hygiène et de Santé.

- Méthode de stérilisation chirurgicale

Le prestataire doit être capable de réaliser, dans ses locaux, sous contrôle vétérinaire, la stérilisation chirurgicale des pigeons mâles et femelles sélectionnés.

Cette stérilisation consiste en l'ablation des gonades.

Le prestataire sélectionné devra fournir au Service Communal d'Hygiène et de Santé une procédure de la méthode utilisée où sera détaillée : la préparation des locaux, la préparation des animaux, la technique opératoire, la méthode d'anesthésie et les conditions de détention post-opératoire.

- Devenir des pigeons

Les pigeons stérilisés seront bagués et relâchés sur des sites choisis par le Service Communal d'Hygiène et de Santé.

5.5 – État des interventions

Un rapport détaillé des captures, euthanasies, stérilisations et du suivi des populations traitées sera élaboré conjointement par le prestataire et le Service Communal d'Hygiène et de Santé.

TOULOUSE juillet 2011

Lettre du Rassemblement pour le Droit à la Vie des Oiseaux (RDVO), du 28/07/2011 envoyée à la mairie

Monsieur le Député-Maire,
Monsieur Jean-Michel Fabre, adjoint au maire en charge de l'animal dans la ville,
Le journal la Dépêche du Midi,

La Dépêche du Midi a publié le 26/07/2011 un article « Que faut-il faire des pigeons en ville ? Face-à-face » qui nous pousse à réagir. Monsieur Fabre, interviewé, a déclaré que la commune de Toulouse reçoit en moyenne 200 plaintes chaque année visant les nuisances occasionnées par les pigeons, sans préciser de quelle race de pigeons il s'agit (ramier ou biset, peut-être tourterelles ?). Soit 0,55 plainte par jour et, compte tenu de la population de l'agglomération 439 553 hab. (2008) pour Toulouse et l'aire urbaine 1 131 642 hab. (2008), nous avons un ratio $200/439553 = 0,000455$ soit 4,55 plaintes par 10 000 habitants pour Toulouse et si on vise l'aire $200/1131642 = 0,000177$ soit 1,77 plaintes par 10 000 habitants. Pour résoudre ce « problème » la commune verse à une société privée spécialisée dans la capture et la mise à mort des animaux (l'équivalent des bourreaux) la somme faramineuse de 50 000 à 90 000 euros chaque année. Soit un coût unitaire par plainte (50 000/90 000) : 250/450 €. Environ 10 000 pigeons seraient éliminés par cette société (SACPA) sans qu'on précise ici encore l'espèce de pigeon concernée, soit un coût unitaire par pigeon de 5/9 euros. On constate également que cette société est aussi chargée de tuer les pies, les corneilles et les corbeaux freux dans un autre lot du marché (voir ci-dessous). Ce qui bien évidemment renforce l'impression que le terme pigeons du lot numéro 2 du marché couvre toutes les espèces, à savoir les ramiers (ou palombe) et les bisets (ou de roche). Si, toujours au sujet des pigeons, nous lisons le coût sur 20 ans nous obtenons un investissement d'un à deux millions d'euros, ce qui n'est pas rien. Pour quel résultat durable ? On peut se poser la question puisque pour quelques plaintes on tue beaucoup d'oiseaux (de 10 000 à 25 000 pigeons par an, ces dernières années) sans que le très petit nombre de plaintes diminue. Et semble-t-il sans que diminuent les effectifs des pigeons toulousains.

Alors lubie, mode de la part des pouvoirs publics, ou plutôt pression officieuse de Paris et particulièrement du Ministère de la santé qui oblige les communes à tuer les pigeons de roche pour raison sanitaire, alors qu'aucune loi ne l'oblige et que ce risque sanitaire n'a aucun contenu scientifique ? En effet en épidémiologie, comme dans n'importe quelle spécialité scientifique, seules de multiples études concordantes et indépendantes publiées dans des revues à comité de lecture sérieux (reconnues par les pairs) permettent d'établir une vérité, ce qui n'est manifestement pas le cas ici pour le risque sanitaire lié aux pigeons de roche marrons qui est non significatif (pas distinguable du bruit de fond) ; un risque relevant plutôt de la superstition. Monsieur Pascal Cousin, colombophile bien connu, a d'ailleurs publié en ligne une documentation sur le sujet (cette psychose : La population a peur, est terrorisée quand elle voit un pigeon et surtout un regroupement de pigeons. Les fientes de ces oiseaux lui font surgir à l'esprit saleté, germes, virus et donc mort. Les municipalités sont harcelées tous les jours par les plaintes des habitants : au secours, au secours il faut faire quelque chose. ...) que nous conseillons toujours aux élus de bien étudier (ce qu'ils font malheureusement pas préférant succomber aux sirènes parisiennes).

A consulter ici : http://cousin.pascal1.free.fr/peur_ville.html

Bref vous l'avez compris nous sommes opposés à ce genre de pratiques inutiles et stupides. Certes s'il est parfois nécessaire d'avoir une stratégie de contrôle du nombre des pigeons (de roche) d'une agglomération (ne pas confondre avec les palombes qui nichent dans les arbres), ce n'est pas une raison pour céder à la panique et à l'irrationnel en dépensant des sommes folles pour des résultats non vérifiés. Posez-vous The question : et si on n'avez rien fait, que se serait-il passé ? Toulouse aurait-elle été submergée par une déferlante de pigeons ? A cette peur, quelques rares (hélas) études scientifiques dans le passé ont essayé de répondre et leurs conclusions sont étonnantes. Les destructions non seulement n'ont aucune influence sur le nombre de pigeons occupant une aire donnée (agglomération) sur le moyen, long terme, mais pire, les campagnes saisonnières de capture/euthanasie, par l'oscillation des effectifs, font que par moment, en haut de la courbe, le nombre de pigeons présents est supérieur par rapport à la situation où on ne ferait rien. Donc on peut conclure que les captures augmentent le nombre de pigeons. Incroyable non ? Et c'est scientifique.

Nous tenons maintenant à vous mettre en garde. Tout le monde maintenant connaît les pigeonniers urbains qu'on voit fleurir un peu partout en France. Il en existe plusieurs centaines maintenant. Tous fonctionnent suivant le même concept. Ce concept français a été mis au point par Mme Nadia Fontenaille, présidente de la Société Protectrice des Oiseaux de Ville (SPOV) qui a développé cette idée en 1990 avec Christian Gendry dont l'entreprise (SREP service de régulation et d'entretien des pigeonniers) est une entreprise classique de dé pigeonnage-dératisation mais qui se targue de ne pas tuer les pigeons. Un premier pigeonnier a été installé à Chatillon (29000 habitants, Hauts-de-Seine) en 1995 puis d'autres installations de pigeonnier suivaient après :

Bobigny (93) première installation en 1999, Fontenay-sous-Bois deux pigeonniers en 1999 et 2001, Aulnay-sous-Bois (93) deux pigeonniers, Montrouge (92), Meudon-la-Forêt (92), Paris, Boulogne-Billancourt (92), Clamart (92) trois pigeonniers, Puteaux (92) jusqu'à maintenant où on en installe un peu partout. Mme Fontenaille avait copié le concept sur l'expérience de la ville de Bâle en 1990.

Le problème est que le concept de départ du pigeonnier Fontenaille-SREP était et reste erroné. En effet ils partent du principe que c'est un dispositif magique qui va résoudre les problèmes de pigeons. Même si l'intention était bonne les choses ne sont pas aussi simples et c'est cette simplification qui est à la source du pigeonnier business actuel. Un pigeonnier installé seul, sans la maîtrise et la compréhension des éléments qui concourent à la régulation des pigeons ne peut « fonctionner » Pour que les pigeons acceptent le pigeonnier il faut que leurs nichoirs habituels (dans les églises, les bâtiments, etc. ...) ne leur soient plus accessibles. Il est donc inutile d'installer un pigeonnier sans avoir « traité » les lieux de nidification qui sont parfois nombreux et difficiles d'accès. Et le concept Fontenaille-SREP n'en tient pas compte et comme tous les pigeonniers français sont installés suivant ce concept, il en résulte qu'on leur reproche en offrant aux pigeons nichoirs et nourriture d'accroître le nombre de pigeons dans une aire donnée au lieu de le diminuer. En soulignant qu'ils augmentent la quantité de nourriture disponible et le nombre de lieux de nidification, sans parler des protestations des riverains proches de l'édifice. Et ces critiques s'avèrent pertinentes pour bon nombre de pigeonniers commerciaux installés actuellement. Pourquoi ? Premièrement les villes font appel à des entreprises sans avoir travaillé sur l'écosystème local, à savoir aucune étude préalable scientifique et écologique, aucune communication, aucune ou une mauvaise protection des bâtiments et règles d'urbanisme. D'autre part on donne de la nourriture dans les pigeonniers de façon permanente alors que celle-ci doit être distribuée uniquement au début pour appâter les oiseaux. En faisant ainsi on augmente la quantité de nourriture disponible et le nombre potentiel de sites de nidification. En plus comme les politiques répressives habituelles sont maintenues, ces pigeonniers ne servent même pas à réduire les conflits de voisinage et les plaintes qui s'en suivent. Certaines collectivités l'ont bien compris puisqu'elles financent conjointement des pigeonniers et des campagnes de destruction, parfois d'ailleurs c'est la même entreprise qui s'en charge.

Et là on arrive à la situation actuelle où toutes les municipalités déçues du manque d'efficacité du concept, soit reprennent les destructions, soit, et c'est ce qui se développe en ce moment, installent des pigeonniers exterminateurs qui outre la stérilisation des œufs servent aussi de cages-pièges, les pigeons indésirables étant gazés. Tous les dépigeonneurs maintenant en installent, cela donne le change à la population, c'est tendance dans certains milieux bobos. Fini la maîtrise écologique de la reproduction des pigeons, fini la prise en compte de la souffrance animale, place maintenant aux affaires. En Allemagne un concept différent a été développé. C'est très souvent des bénévoles qui s'occupent des pigeonniers ou nichoirs artificiels, et des actions sont mises en œuvre pour neutraliser les nichoirs naturels collectifs et responsabiliser les nourrisseurs qui n'ont le droit de nourrir les pigeons que dans certains endroits, un concept de pigeonnier qui outre la stérilisation des œufs traite aussi la quantité de nourriture disponible et le nombre de lieux de nidification. Une démarche authentiquement écologique et dans le respect de l'animal.

Pascal Cousin a élaboré pour la France une méthode holistique qui est valable partout et a été validée par des vétérinaires qui critiquent le modèle français pratiqué actuellement. Elle est basée principalement sur le contrôle des lieux de nidification collectifs des pigeons qui ne sont jamais traités (les ponts notamment) alors qu'ils crachent sans arrêt leurs flots continus de pigeons. Et ils ne le sont pas car les pouvoirs publics ne sont pas mobilisés (par ex. les ponts des fleuves ou rivières dépendent de l'État et pour intervenir c'est toute une histoire, idem pour les ponts SNCF, etc.). En plus cette méthode laisse la porte ouverte au contrôle de la nourriture. Elle tient compte de la psychosociologie. Bref c'est la méthode la plus aboutie que nous connaissons et c'est celle que nous promovons (en PJ ou en ligne ici :

http://rdvo.clanteam.com/rdvo_nichoires.pdf).

Veuillez agréer nos très respectueuses salutations.

[suite](#)

TOULOUSE avril 2010

Dr Marie-Pierre Capdevielle

Madame Elisabeth Belaubre
Adjointe à l'Environnement et à la Santé

Mairie de Toulouse
1 Place du Capitole
31000 Toulouse

Le 6 avril 2010

Madame,

Suite à notre réunion du 17 mars dernier, à la Mairie de Toulouse, nous tenons à vous remercier pour l'intérêt que vous avez affirmé porter à la mise en place rapide de pigeonniers contraceptifs ou pigeonniers restaurés, gérés par vos services municipaux. Nous avons, et vous l'avez bien compris, insisté sur le fait que la société SACPA, employait des moyens à la fois cruels pour des animaux mais aussi peu compatibles avec la mairie de Toulouse qui prône le développement durable et le respect de la nature.

Vous avez mis en avant que vous deviez honorer les contrats passés par la municipalité précédente avec la SACPA. Or, en fin d'année –le contrat se terminant- vous aurez toute latitude de choisir une autre société. Vous comprenez bien qu'il est normal que des citoyens s'interrogent sur le fait qu'une mairie puisse tuer 20 000 pigeons par an au moins (sans compter les autres espèces piégées) d'une manière aussi cruelle.

Sachez que nous n'agissons pas contre vous ou contre la ville de Toulouse, bien au contraire. Dans l'État de droit qu'est la France, tout débat contradictoire est porteur d'idées.

Nous sommes convaincus que si vous êtes chargée de l'environnement et de la santé, c'est bien entendu, pour le bien de tous. Or, le bien de tous, c'est aussi un environnement riche par sa diversité. Les oiseaux des villes, dont font partie les pigeons, ont toute leur place dans une société urbaine, encore faut-il en limiter les naissances – et sur ce point, nous sommes bien d'accord- et c'est tout l'intérêt des pigeonniers contraceptifs, utilisés et développés dans bien d'autres villes en France et à l'étranger (certains sont mêmes devenus des lieux de visite pour les enfants ou des endroits de promenade car ils sont en général, très esthétiques).

Nous nous mettons à votre disposition, pour participer ou vous aider, dans tout projet qui pourrait à la fois, respecter la salubrité

de la ville et l'environnement (vous trouverez en pièce jointe le détail des informations pratiques que vous aviez demandées).

Croyez bien que nous comprenons que votre tâche est difficile mais vous pouvez compter sur nous. Nous avons aussi quelques spécialistes des oiseaux des villes et des vétérinaires qui pourront donner leur humble contribution, comme le démontrent les documents remis à la réunion.

Après notre rencontre, il nous semblerait plus judicieux de mettre en avant nos intérêts communs -et nous en avons- pour gérer au mieux ce dossier « pigeons et oiseaux des villes » qui nous tient tous à cœur.

Les associations que je représente se félicitent de votre prise en considération de ce dossier. Nous vous remercions de votre écoute et de votre affabilité et, dans l'attente du calendrier définissant l'ouverture de pigeonniers disséminés dans toute la ville et de la date des prochaines réunions sur ce sujet, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos cordiales salutations.

Annexe 2

Résumé de la réunion du 17 mars 2010 et détail des informations pratiques

Participaient à cette réunion :

Madame Valérie Cicchero médecin directeur du service d'hygiène,
Madame Corinne Fauroux chargée plus précisément des animaux « nuisibles » au service d'hygiène,
Madame Sonia Ruiz adjointe au tourisme à la Mairie,
Clarisse Pinel, vice-présidente de l'association VERACRUZ, étudiante en droit,
Madame Ghislaine Ruiz, enseignante,
Madame Simone Révolat, qui a tenu à se manifester en tant que témoin.

Nous vous remercions d'avoir été attentive à notre volonté de mise en place de pigeonniers contraceptifs, pigeonniers restaurés, ou installés dans les quartiers à « problème », gérés par des services municipaux motivés, et non des entreprises qui mêleraient des activités de gazage à la gestion de pigeonniers, les oiseaux malades devant être pris en charge par notre Ecole Vétérinaire, comme Maisons-Alfort s'occupe des pigeons malades des pigeonniers parisiens.

Nous avons évoqué la nécessité de la prise en compte par les architectes du problème des sites de nidification des oiseaux, en maintenant des niches pour les espèces protégées comme les hirondelles et les martinets, les détails techniques pourront vous être définis par Monsieur Sylvain Frémaux de Nature et Midi-Pyrénées, au 05 34 31 97 32, qui est déjà intervenu pour sauver les sites de nidification des martinets pâles sur la façade de l'Hôpital La Grave.

Nous vous renouvelons notre opposition irréductible, formulée par toutes les associations représentées, comme cela est stipulé dans les documents que nous vous avons remis, aux contrats avec la SACPA et à son renouvellement en fin d'année, renouvellement que souhaite voir perdurer le Service d'Hygiène.

Ces méthodes cruelles révoltent nos concitoyens quand ils tombent sur les cages pièges soigneusement cachées le plus souvent par la SACPA (comme la très digne Madame Simone Révolat qui a été témoin de scènes scandaleuses), entreprise qui ne respecte en outre pas le contrat, comme l'ont montré les multiples articles de La Dépêche sur des oiseaux agonisants « oubliés » dans les cages..., sans oublier les oiseaux protégés mourant d'affolement dans ces mêmes cages, j'ai moi-même vu deux moineaux (espèce en voie de disparition...) dans la seule cage que j'ai pu approcher lors d'une visite...

Les journalistes et nos concitoyens préféreraient sans doute être sollicités pour des méthodes innovantes et respectueuses du Vivant, plutôt que filmer comme FR3 des graines empoisonnées répandues tout au long de nos berges, ou à ciel ouvert dans nos cours, comme un patient vient encore de me le dire, photos à l'appui... danger inadmissible pour nos enfants, les chiens dont un certain nombre ont été empoisonnés, les oiseaux sans nombre, protégés ou pas, et les muridés et les mustélidés protégés... ou des milliers d'oiseaux morts comme à la rentrée universitaire à Paul Sabatier, formant des charniers inouïs devant le bâtiment administratif (nous avons des photos), source de risques sanitaires, et d'empoisonnement de rapaces, protégés, comme les milans. Le personnel de l'université, qui nous a avertis, a bien dit que c'était le service d'hygiène qui est intervenu pour faire « fuir » des étourneaux, et a subi la puanteur indescriptible du charnier pendant des semaines ; nous ne voulons plus de ces méthodes, utilisées ici pour que les quelques voitures qui se garent sous les pins parasols ne soient pas salies par les oiseaux, présents bien avant les voitures... Que les citoyens prennent donc les transports en commun, et respectent la biodiversité !

Autrefois le ciel diurne et nocturne était une volière pleine de bien des espèces d'oiseaux, qui disparaissent brutalement depuis quelques décennies, même les pies ont vu leur population réduite de 80%... Et étonnamment, il n'y a pas de témoignage dans les archives de gêne occasionnée, preuve que notre culture a mis le Vivant de côté et le considère comme un ennemi, d'autant plus ennemi que très, très méconnu.

Nous ne voulons plus de ces méthodes : les oiseaux n'ont jamais été la cause d'épidémies dans nos villes, les espèces détruites seront remplacées forcément par d'autres espèces peut-être plus pathogènes, plus bruyantes, et plus salissantes... Dire comme l'affirme le service d'hygiène que les pigeons attirent les rats par leurs fientes est faux et grotesque, les rats sont attirés par les nids et les petits, il suffit de développer des méthodes contraceptives comme le remplacement des œufs par des leurres, et solliciter nos concitoyens pour une plus grande propreté de nos poubelles, de nos rues (dont la saleté stupéfie les touristes), et rendre salubres bien des immeubles non conformes...

La ville de Bâle en Suisse a mis en œuvre plusieurs méthodes non cruelles et efficaces depuis des années pour réduire les populations de pigeons, fils chauffants pour protéger l'embrasement des fenêtres (ça change des piques affreuses !), dispositifs à ultrasons pour protéger les façades ... Nous demandons le remplacement de ces piques par au minimum des fils d'inox tendus à l'horizontale, invisibles, moins cruels, et plus efficaces !

La ville d'Esslingen dans le sud ouest de l'Allemagne est ravie de ses « Hôtels pour pigeons », combles aménagés sobriement en pigeonniers, avec une fenêtre ouverte sur le ciel, invisibles du sol, gérés par Monsieur Horst Müller et Madame Dagmar Jansen. Les œufs sont en grande partie subtilisés au fur et à mesure, et la population urbaine de pigeons a été réduite de 60%, taux que la municipalité ne veut pas augmenter, un taux de reproduction trop faible des populations réactivant le rythme des pontes ! Une alimentation saine rend en outre les déjections plus fermes, plus sèches, plus faciles à ramasser pour nos jardiniers, et est signe de bonne santé des pigeons qui cohabitent avec nous depuis 5000 ans...

La ville de Cologne a même mis en place un site gigantesque de nourrissage de TOUS les oiseaux sauvages (par des déchets alimentaires) en bordure du fleuve... Et laissez nous dire que les rapaces se chargent des rats qui oseraient approcher... et ainsi le cycle naturel est respecté, mais les Allemands ne considèrent pas comme nous la faune sauvage. J'ai quand même vu à plusieurs

reprises (et j'ai le témoignage concordant de patients, des géolands et des éperviers s'attaquant aux pigeons et aux tourterelles, dans Toulouse, preuve de l'inutilité des effarouchements par fauconniers, méthodes inutiles au moyen terme et en outre très onéreuses. Il faut laisser la biodiversité se gérer, mais ce n'est pas en épandant des grains empoisonnées un peu partout contre les rats que vont revenir les petits rapaces qui s'occuperaient très bien de gérer les « nuisibles », sans qu'on ait besoin sans arrêt de vouloir « réguler » des populations qui s'autorégulaient autrefois sans problème. Quand Madame Fauroux dit que « les pies mangent les petits oiseaux », c'est une bonne raison de ne pas vouloir aussi décimer les corvidés classés « nuisibles », alors qu'ils régulent aussi les populations de pigeons.

Il faudrait aussi réapprendre à nos concitoyens et surtout aux enfants la connaissance de notre flore, de notre faune, à admirer plutôt qu'à exterminer les « rats du ciel » qui sont des oiseaux magnifiques, fidèles à leur couple jusqu'à la mort, symboles de l'amour en Islam tant leur affectivité est grande, aux capacités exceptionnelles de vol encore méconnues... Bien utilisés pendant la Commune, la guerre de 14, tant aimés dans le Nord de la France, où les colombophiles sont légion, stupéfaits de la politique de certaines villes comme Toulouse, alors qu'un monument au Pigeon a été érigé à Lille, où les citoyens donnent à manger aux oiseaux sans être l'objet d'opprobre, opprobre qu'il faudrait réserver aux hommes incapables de compassion... Je peux vous dire en tant que comportementaliste que les quelques personnes pleines de haine pour les pigeons qui ameutent les services municipaux relèvent de thérapie cognitive pour réapprendre le partage du Vivant entre tous, à condition que leur rigidité et leur générosité le permettent encore... et il faudrait étudier les circonstances précises de chaque plainte, pour évaluer la gêne réelle occasionnée, il s'agit souvent de plainte délirante, ou fruit d'un rejet systématique du Vivant dans nos villes. Moi qui suis née dans le Nord de la France, je peux vous dire que j'ai cru arriver à Toulouse dans un autre monde, or les pigeons sont ici les mêmes que dans le Nord... J'ai eu une patiente persécutée dans sa résidence par certains copropriétaires, qui ne se singularisent pas par leur générosité, parce que discrètement elle avait soigné UN pigeon blessé qui revenait la fêter, source en outre de bien du bien être pour cette personne, qui n'a pas pour habitude de nourrir les oiseaux...

En tout cas je vois dans ma population de patients très hétérogène bien des gens malheureux par la façon dont notre municipalité traite les oiseaux... et de plus en plus en colère. Ne parlons pas de Mr Izard stupéfait et furieux que sur la terrasse d'un des immeubles du Conseil Général ait été installée une cage piège sans qu'on lui en ait demandé l'autorisation, après que des locataires bien plus choqués par la présence de cette cage que par la présence de quelques pigeons l'en aient averti ! Mr Izard a d'ailleurs fait afficher dans le hall de chaque bâtiment sa lettre au service d'hygiène...

Enfin nous vous demandons copie du contrat avec la SACPA, il faut que nos concitoyens soient informés précisément du nombre de cages cachées dans Toulouse, et de ce qu'elles leur coûtent. Madame Fauroux qui a réaffirmé sa volonté de maintenir la capture des pigeons, que l'on ne peut remplacer selon elle, a eu l'obligeance de nous informer du gazage la veille de la réunion de 300 pigeons.

Nous voulons connaître toutes les clauses de ce contrat, les conditions de stérilisation des oiseaux, les responsables présents affirmant qu'une anesthésie est pratiquée mais ne pouvant la définir ... Madame Fauroux a affirmé que le gazage et la stérilisation étaient effectués sous contrôle vétérinaire, nous voulons savoir si cela est spécifié dans le contrat avec la SACPA, les services vétérinaires nous ayant affirmé qu'ils n'intervenaient pas, que tout ceci relevait uniquement de la Mairie. D'ailleurs FR3 n'a pu cet automne avoir accès aux locaux de la SACPA. Si les cages sont soigneusement cachées le plus souvent, il n'y a pas de raison que le reste soit accessible au Citoyen...

10 cages au moins sont installées en permanence dans Toulouse, cela correspond au chiffre de 20000 oiseaux de toutes espèces tués par an sur Toulouse, on se demande bien pourquoi encore les stériliser...

Il semble que le service d'hygiène veuille masquer le massacre de dizaines de milliers d'oiseaux par an et sa perpétuation par la mise en place (encore à l'étude... puisque aucun projet ne nous a été présenté concrètement) de quelques pigeonniers contraceptifs spectaculaires pour les médias... de toute façon seraient à l'étude 9 pigeonniers à réhabiliter dans l'est de Toulouse, aucun projet détaillé n'a été présenté pour le reste de la Ville. Apparemment les mêmes contrats de piégeage seront renouvelés par le service d'hygiène, comme avant, cela a bien été répété...

Madame Révolat a très dignement témoigné avoir assisté au ramassage dans des sacs poubelles d'oiseaux morts et vivants, mêlés... ramassage effectué par des jeunes gens auxquels on fait croire qu'ils ne manipulent pas des êtres sensibles.

Nous vous avons élus pour que la politique environnementale de la Ville change enfin radicalement. Mr Moudenc se vantait de tuer 20000 oiseaux par an sur Toulouse, il suffit de circuler dans la ville pour voir que la population des oiseaux a été réduite bien au-delà des 60% préconisés par les Allemands, nous dirions 80%, on peut donc dès maintenant arrêter les piégeages comme l'ont fait les villes allemandes sus citées, et agir par la substitution des œufs dans des lieux protégés.

Nous soutenons la demande de Clarisse Pinel, vice-présidente de l'association étudiante VERACRUZ (qui gère les 2 hectares laissés à l'état sauvage depuis 30 ans par l'université Paul Sabatier en bordure du Canal, et qui a gagné son procès contre la LMSE qui voulait faire passer juste là, un pont devant amener chaque jour 20000 voitures au métro de Ramonville ...), remplacer les sacs poubelle avec liens détachables, source de plaies et mutilations des pattes de toutes les espèces d'oiseaux, par des sacs à liens coulissants. Un courrier à ce sujet vous sera adressé prochainement par Clarisse Pinel.

TOULOUSE mars 2010

REUNION DU 17/03/2010

A la suite de l'article de presse "[Cent mille pigeons auraient été gazés depuis 2005](#)" et du [reportage de FR3](#) diffusé le 25/11/2009 et rediffusé sur satellite début 2010 la municipalité a accepté de recevoir une délégation de défenseurs des pigeons. La réunion du 17 mars 2010 opposa, le Docteur Marie-Pierre Capdevielle en tant que médecin citoyen de cette ville, généraliste et spécialiste du comportement représentant les associations ASPAS, SPOV, Stéphane Lamart, représentant aussi moi-même (Pascal Cousin) ainsi que le Docteur vétérinaire Philippe Bergès, aidée dans cette tâche difficile par Clarisse Pinel, vice-présidente de Veracruz (assoc. étudiante de protection de l'environnement qui a gagné contre Moudenc contre un pont sur le Canal du Midi et une aire protégée) et mme Révolat, qui a écrit à la France entière quand elle a vu de chez elle ce qui se passait au niveau d'une cage piège, des jeunes chargés de jeter dans des sacs poubelle des pigeons morts et vivants mêlés, à l'équipe municipale ainsi composée : mme Belaubre adjointe à l'environnement, mme Cicchero médecin directeur du service d'hygiène et mme Fauroux chargée plus précisément des pigeons.

Des débats il en est ressorti que 9 vieux pigeonniers pourraient être réhabilités dans l'Ouest, rien ailleurs, donc des pigeonniers sont à l'étude. Mme Belaubre a eu l'air très intéressée par les "chambres à pigeons" qu'ouvrent dans des combles de bâtiments municipaux des villes allemandes. L'annulation de l'effarouchement par rapaces, buses et faucons pèlerins a été obtenue. Mais ils veulent absolument continuer à détruire du pigeon, pour réguler la population (300 pigeons ont été gazés le 15 mars...) et

poursuivre les stérilisations (incapables de répondre sur les anesthésies pratiquées "TOUJOURS" sous contrôle vétérinaire...).

Clarisse Pinel a demandé la fin des sacs poubelles à liens détachables et mme Belaubre a fait passer la consigne aux services de commande.

TOULOUSE novembre 2009

réponse au courrier de madame Belaubre du 22 juin 2009

Envoyée par le Docteur Marie-Pierre Capdevielle
16 rue Cartailhac
31000 Toulouse

Monsieur le Maire, Madame l'adjointe au maire,

Vous reconnaissez enfin une vérité scientifique : les pigeons ne transmettent qu'exceptionnellement des maladies ; nous vous avons demandé de donner le nombre de cas sur Toulouse, je n'en ai vu aucun en 30 ans, ou les épidémies connues dans l'histoire depuis des milliers d'années que ces oiseaux cohabitent avec nous, les épidémies existantes chez les colombophiles du Nord de la France ou des pays anglo-saxons (je vous informe que Lille aime tellement des pigeons bisets qu'un monument a été érigé en leur honneur), les vétérinaires ornithologues, les habitants de la place St Marc, etc. ... : aucune.

Le risque vient essentiellement des élevages intensifs, inadmissibles sur le plan des risques infectieux entre autres.

Quant à les accuser d'être porteurs de puces et tiques, en désespoir de cause, c'est à mourir de rire, si on commence à mettre en caisson tous les porteurs de parasites, la Création darwinienne va y passer et nous n'aurons pas assez de l'Arche de Noé pour sauver toutes les espèces.

Vous pourriez nous mettre aussi dans un caisson, puisque nous avons été dévorés par des punaises inter-humaines dans le train Toulouse-Paris récemment.

Et quand l'extermination des Pigeons bisets sera terminée, la niche écologique sera obligatoirement prise par d'autres oiseaux peut-être plus bruyants, plus salissants, plus dangereux, moins faciles à réguler par des pigeonniers contraceptifs que les Pigeons, et on les regrettera ... Quand on entend en région parisienne les cris des perruches à collier, vous allez regretter le doux roucoulement des pigeons bisets ... et on ne régule pas la population des perruches avec un beau pigeonnier ...

Par contre, nous avons x fois demandé à la mairie de rappeler qu'il est interdit de cracher ou de se moucher par terre, premier mode d'affirmation de soi aujourd'hui, ça remplit nos cabinets médicaux depuis des années et ça continue ... première source de propagation de maladies, l'incivisme de nos concitoyens !

Nous vous redemandons la mise en place RAPIDE de pigeonniers contraceptifs, avant que cette espèce disparaisse complètement, comme ce fut le cas aux USA avec le pigeon migrateur, que le monde des naturalistes pleure ... On ne voit quasiment plus de pigeons sur Toulouse, et vous serez redevable de l'extermination de cette espèce.

Je le répète, si elle est remplacée (et ce obligatoirement) par une autre espèce dont nous ignorons les caractéristiques physiologiques, nous pourrions le regretter ...

Vous avez mis un an pour nous répondre de façon vague, sans nous donner aucune indication autre qu'une bonne intention, alors que les cages NON SELECTIVES (nous en avons la preuve) continuent leur horrible rôle, sans contrôle, comment peuvent-elles être contrôlées là où elles sont placées, à l'abri des regards des citoyens scandalisés dès qu'ils les aperçoivent ! Combien de fois ont-elles fait la une de La Dépêche, avec des animaux mourants à l'intérieur ? Pourquoi les cacher le plus possible ?

Nous vous redemandons quelle méthode d'anesthésie est donc employée pour endormir les pigeons avant leur soi-disant stérilisation ???

Nous constatons simplement, et malheureusement, que vous continuez la même politique que la mairie précédente concernant les oiseaux et nous pouvons vous assurer que vous ne serez pas élus avec nos voix la prochaine fois, et que nous le ferons savoir, à moins que le changement de votre politique environnementale soit rapide et démontré ; nous ne voulons pas d'un ciel sans oiseaux, nous voulons des populations de colombidés gérées très rapidement par des pigeonniers en nombre suffisant, et l'arrêt des contrats avec la SACPA ou ces entreprises de mort. Changez de méthodes et d'entreprises ! Travaillons sur le respect du vivant, enfin, comme de plus en plus de mairies le font ! Et il y aurait tant de bénéfice thérapeutique pour tous à observer, connaître, admirer la biodiversité qui survit (comme le vol du pigeon biset toujours parfait, ses migrations si fantastiques), qu'à toujours exterminer, comme l'homme l'a toujours fait partout (les gravures représentant la découverte de régions inconnues exposant trop souvent des scènes de massacres...). Exterminez, exterminiez toujours, il n'en restera RIEN...

Vous ne répondez pas sur nos demandes de repas à base de protéines végétales, céréales et légumineuses de qualité dans les cantines de nos enfants, pour que les enfants du monde entier puissent manger à leur faim ! Agissez rapidement, avant que les terres soient détruites pour pouvoir nourrir les bêtes, et non l'humain ! Voyez plus grand, dans tous les sens du terme ! C'est à chacun et à chaque collectivité de travailler conjointement en ce sens ! Bientôt, très bientôt, ce sera trop tard ...

Quant à votre allusion à un « premier courrier parlant de procédés nazis », ce sont des propos diffamatoires, car jamais nous ne vous avons écrit cela, ou alors il s'agit de faux et d'usage de faux ; vous avez reçu tellement de lettres de protestations que vous confondez les expéditeurs ! Votre inconscient coupable vous fait souhaiter quitter le débat démocratique sur lequel nous voulons rester, mais on sait depuis pas mal de temps que le PS a de gros problèmes de communication, pour noyer une insuffisance de résultats !

Si vous souhaitez encore dilapider l'argent du contribuable par une action en justice, comme son argent a été dilapidé pour empoisonner le bord du Canal sur des kilomètres avec des centaines de kilos de graines bourrées de raticides déversées sur le sol, les preuves ayant été diffusées par FR3 et La Dépêche il y a 3 ans, nous serons là, défendus par nos amis de Liberté-Mémoire, qui regroupe des derniers Résistants et déportés, sous la Présidence de Pierre Sudreau (aux côtés de Raymond Aubrac, Denise Vernay et son mari, François Jacob, Stéphane Hessel, Serge Raveland récemment décédé, et quelques autres ...), à la droite duquel j'ai eu l'honneur de déjeuner, avant qu'il ne nourrisse comme à chaque fois dans la rue les pigeons avec ce qui lui reste de pain, ce plus jeune Préfet de de Gaulle, laissé pour mort X fois sous la torture et en camp de concentration ! Pierre Sudreau donnera à manger aux oiseaux des rues jusqu'à sa mort. Donneriez-vous une amende à Pierre Sudreau ?

Et viendra témoigner sans hésitation mon ami Roland Bechmann, par un des TGV dont le projet a été élaboré par Pierre Sudreau, Roland Bechmann persécuté parce que Juif, héros du Vercors, architecte, avec lequel j'ai admiré rue de La Roquette, à Paris, en sortant de la réunion de Liberté-Mémoire ce 22 mai, un pigeonnier contraceptif installé par la Mairie de Paris SUR LE TROTTOIR, et je vous adresse les photos que j'ai réalisées alors avec lui.

J'ai été raccompagnée à mon hôtel par Denise Vernay, sœur de Simone Veil, survivante de Ravensbrück.

Et un autre détail de l'Histoire : je descends d'un marrane persécuté par l'Inquisition catholique, réfugié dans le Béarn ; mais ne prévenez pas la police, hein, je suis française de ce côté-là depuis 9 générations ...

Longue vie à Pierre Sudreau qui ne tolère pas de voir un être vivant crier famine !

Hommage à Lucie Aubrac qui, entre deux confitures de fruits rouges, aimait à entendre les mésanges sur son balcon et voir voler les pigeons !

Et les hommes, allez-vous me dire ? Hé bien, je fais moi aussi du « social » toute la journée, j'accorde beaucoup de temps aux « CMU » que je préfère soigner plutôt que les ventripotents en 4X4 que vous laissez encore et toujours s'exhiber de façon intolérable dans nos rues du centre ville... ce symbole des guerres planétaires et de la déforestation, de l'éradication des terres agricoles, pour remplir le réservoir de ces tanks !

Je préfère les humbles dans mon travail, et pour les oiseaux c'est pareil, vous ignorez quel oiseau extraordinaire est le pigeon biset, comme l'était le pigeon migrateur américain ... exterminé et pleuré désormais. Il n'y a pas de culture inférieure selon Claude Lévy-Strauss, il n'y a pas non plus d'espèce inférieure, selon Charles Darwin, fasciné par cette espèce.

Nous vous redemandons avec diverses associations dont la LPO (45000 adhérents ...), des députés Verts prêts à témoigner et scandalisés, des pigeonniers contraceptifs bien gérés, et en nombre suffisant. Ne trouvez pas d'autre prétexte pour nous égarer ; sinon, vous ne serez pas réélus, voilà tout, rien de bien grave, et nous travaillerons avec la mairie suivante. Mais vous n'aurez pas été un modèle sur la gestion de ces problèmes en France.

Et nous continuerons à le faire savoir, sauf si vous changez rapidement d'orientation, ce que nous souhaitons vivement.

Et un petit détail, les cirques avec animaux, interdits par de plus en plus de municipalités, ne permettent pas la reproduction des animaux sauvages, comme l'affirme Monsieur le Maire, ça fait rire jaune beaucoup de vétérinaires et de spécialistes du Muséum.

Ce courrier est largement diffusé, comme l'autorise encore notre démocratie,

Et nous souhaitons, Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe au Maire, que vous donniez rapidement suite à votre demande, relayée par une multitude d'associations et de citoyens d'accord avec nous.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez être assurés de nos sentiments très concitoyens.

TOULOUSE 24 octobre 2009

Lettre à Monsieur le Député-Maire Pierre Cohen

Envoyée par l'association Stéphane Lamart.

[Consultable en PDF ici.](#)

TOULOUSE 10 juin 2006

Lettre ouverte à Monsieur Moudenc, Maire de Toulouse

des Docteurs en médecine : Capdevielle Marie-Pierre et Guiraud Gilbert
et du Docteur vétérinaire Berges Philippe

Monsieur le Maire,

Vous vous targuez dans le dernier " Courrier du Maire" d'éliminer 20000 (20000...) pigeons par an sur Toulouse, avec capture (et mise à mort nous supposons) en outre des tourterelles, étourneaux, corvidés, et canards !!!!!!!

Nous vous demandons de bien vouloir nous préciser les raisons exactes de cette extermination (alors que les pigeonniers contraceptifs seraient bien moins cruels et moins chers !!!!!), et les conditions exactes de la mise à mort de ces oiseaux.

Alors que dans cette bonne ville de Toulouse, la population crache sans interdiction ses milliards de germes à l'origine des épidémies perennuelles sans fins, que nous n'avons jamais eu dans notre clientèle de maladie transmise par les oiseaux sauvages (le risque de grippe aviaire étant lié aux élevages industriels et aux échanges intercontinentaux de volailles), et que les déjections canines et l'urine humaine (au mieux) souillent les trottoirs....

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

TOULOUSE ET MENSONGES

sur leur site la ville ose prétendre qu'elle stérilise les pigeons alors qu'en fait elle en tue plus de 20 000 par an. Dans un article de la Dépêche du Midi de mai 2006 il est écrit :

SUR LE SITE DE LA VILLE

lien ici

..... Pigeons et étourneaux

De nombreuses espèces d'oiseaux ont élu domicile dans notre ville. Souvent migrateurs dans le passé, elles se sont sédentarisées trouvant à Toulouse la chaleur, le gîte et le couvert. Actuellement, 2 espèces amènent par leur nombre, des problèmes d'hygiène sur la commune : les pigeons et les étourneaux.

les pigeons :

La ville de Toulouse met en œuvre depuis de nombreuses années des techniques de pointe pour maîtriser le développement de ces volatiles. Capture par lance de filet, par cage volière puis stérilisation chirurgicale sont autant d'actions menées chaque jours par les services municipaux pour endiguer les nuisances occasionnées par ces volatiles dans le respect de la protection animale.

les étourneaux :

.....

voir aussi

Rongeurs et ragondins :

.....

Des appâts empoisonnés sont placés dans des postes d'appâtages sécurisés, afin de n'occasionner aucun risque pour les autres populations animales urbaines.

sur les raticides :

Docteur Marie-Pierre Capdevielle

Mairie de Toulouse au service communal d'hygiène et de santé

Madame,

Nous sommes stupéfaits que dans votre dernier bulletin du service communal d'hygiène et de santé, la mairie de Toulouse fasse toujours la promotion de ces boîtes remplies de raticide, que nous avons fait retirer, avec l'Association Stéphane Lamart, après intervention auprès des médias, et du procureur de la République. ces boîtes, disposées sur des kms le long des voies d'eau, répandant leur poison sur les voies publiques.

Nous redemandons des pièges mécaniques adaptés aux espèces concernées. Dans le cas contraire, une nouvelle plainte sera déposée auprès du procureur, avec de nouveau intervention des médias.

Par ailleurs, nous ne connaissons aucune allergie particulière aux fientes ou plumes de pigeon, contrairement à ce que vous écrivez. d'ailleurs, les plumes DE PIGEON ne sont pas testées à l'hôpital Larrey, dans le cadre des bilans allergologiques. Nous vous rappelons que tous les toxiques industriels et émanant des pots d'échappement sont bien plus incriminés par les spécialistes.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter des salutations très étonnées.

TUEURS ET MENTEURS

**VIDÉO du 12/13 FR3 Midi-Pyrénées du
25/11/2009**



cliquez sur l'image pour voir la vidéo



Dernière mise à jour : 07/07/2018 18:15:25
url : <http://cousin.pascal1.free.fr/toulouse.html>